REPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTERE DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET DE LA RECONSTRUCTION NATIONALE

Programme d'Appui à la Gouvernance

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE CENDAJURU

Province Cankuzo

Cankuzo, Septembre 2006

TABLE DES MATIERES

Pages

ABREVIATIONS

PREFACE

INTRODUCTION

CHAPITRE I : DESCRIPTION PHYSIQUE 1

1.1. Situation géographique..... 1
1.2. Organisation administrative..... 1
1.3. Climat..... 3
1.4. Relief et hydrographie..... 3
1.5. Sols..... 3
1.6. Flore et faune..... 4

CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE..... 5

2.1. Population et densité..... 5
2.2. Répartition de la population 6
2.3. Evolution de la population..... 8

CHAPITRE III : AGRICULTURE 9

3.1. Généralités..... 9
3.2. Spéculations agricoles..... 9
3.3. Facteurs de production 18
3.4. Intervenants..... 21
3.5. Principales contraintes et actions à mener..... 21

CHAPITRE IV : ELEVAGE 22

4.1. Situation actuelle des effectifs du cheptel..... 22
4.2. Systèmes d'élevage et évolution des espèces..... 25
4.3. Santé animale 31
4.4. Produits et sous produits de l'élevage 32
4.5. Apiculture..... 34
4.6. Intervenants dans l'élevage..... 34
4.7. Principales contraintes et actions à mener..... 34

CHAPITRE V : PECHE ET PISCICULTURE 36

5.1. Introduction 36
5.2. Situation des étangs piscicoles..... 36
5.3. Principales contraintes..... 36

CHAPITRE VI : FORETS 38

6.1. Introduction…… 38
6.2. Boisements naturels…… 38
6.3. Boisements artificiels ou reboisement…… 39
6.4. Agroforesterie …… 41
6.5. Exploitation forestière…… 41
6.6. Aire protégée…… 43
6.7. Principales contraintes…… 43
6.8. Intervenants…… 43

CHAPITRE VII : INDUSTRIE ET ARTISANAT …… 44

7.1. Industrie …… 44
7.2. Artisanat …… 44
7.3. Intervenants…… 47
7.4. Contraintes rencontrées …… 47

CHAPITRE VIII : COMMERCES ET SERVICES ……..…….. 48

8.1. Les échanges…… 48
8.2. Prix et unités de mesure…… 49
8.3. Le financement des activités commerciales…… …… 49
8.4. Les infrastructures de conservation et de stockage…… 50
8.5. Voies et modes d'évacuation…… 50
8.6. Flux…… 52
8.7. Les services..…… 53

CHAPITRE IX : ACTION SOCIALE…… 54

9.1. Situation actuelle…… 54
9.2. Réinsertion et Réinstallation des Sinistrés……...……... 56
9.3. Habitat…… 57
9.4. Intervenants…… 59
9.5. Contraintes, potentialités et perspectives…….. 59

CHAPITRE X : SANTE ...…… 60

10.1. Situation en 2005…… 60
10.2. Données épidémiologiques...……... 62
10.3. Médecine préventive……... 63
10.4. Santé de la mère et de l'enfant…… 63
10.5. Situation sur le VIH/SIDA et les IST..……... 64
10.6. Médecine traditionnelle……... 64
10.7. Intervenants…….. 65
10.8. Principales contraintes et actions à mener …….. 65

CHAPITRE XI : APPROVISIONNEMENT EN EAU..…….. 67

11.1. Desserte en eau potable…..…… 67
11.2. Réseaux d'adduction d'eau…… 68
11.3. Gestion et entretien des infrastructures d'eau……. 68

11.4. Intervenants……. 68
11.5. Principales contraintes……..…….. 69
11.6. Stratégies à mener ……. 69

CHAPITRE XII : EDUCATION…… 70

12.1. Enseignement formel……... 70
12.2. Enseignement informel…… 73

CHAPITRE XIII : JEUNESSE, SPORT ET CULTURE……. 74

13.1. Jeunesse……... ……... 74
13.2. Sports ……... 74
13.3. Culture…….…… 75

CHAPITRE XIV : JUSTICE …… 76

14.1. Généralités ……. 76
14.2. Performances des services judiciaires…….. 76
14.3. Justice gracieuse……. 77
14.4. Intervenants ……..…… 78
14.5. Contraintes et actions à mener ……... 78

CHAPITRE XV : PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT …… 79

15.1. Principaux facteurs favorables au développement ……. 79
15.2. Principales contraintes au développement ..…… 79
15.3. Stratégies et actions à développer …….. 79

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS ……. 80

BIBLIOGRAPHIE 84

ANNEXES 85

ABREVIATIONS

ACORD : Association de Coopération et de Recherche pour le Développement
APRODH : Association pour la Protection des Droits de l'Homme et des Personnes Détenues
ASSORHAC : Association pour la Réhabilitation des Handicapés de Cankuzo
BPS : Bureau Provincial de Santé
CDF : Centre de Développement Familial
CDS : Centre de Santé
CMD : Cassava Mosaic Disease
COOPEC : Coopérative d'Epargne et de Crédit
COPED : Conseil pour l'Education et le Développement
CPLS : Comité Provincial de Lutte Contre le SIDA
CRE : Crédit pour la Relance Economique
DGHER : Direction Générale de l'Hydraulique et des Energies Rurales
DPAE : Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage
DPE : Direction Provinciale de l'Enseignement
DPS : Direction Provinciale de la Santé
FAO : Food Agriculture Organization
HCR : Haut Commissariat pour les Réfugiés
ISABU : Institut des Sciences Agronomiques du Burundi
IST : Infections Sexuellement Transmissibles
MISP : Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique
MST : Maladies Sexuellement Transmissibles
OCIBU : Office du Café du Burundi
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
ONG : Organisation Non Gouvernementale
PAPV : Projet d'Appui à la Production Vivrière
PRASAB : Projet de Réhabilitation et d'Appui au Secteur Agricole du Burundi
PEV : Programme Elargi de Vaccination
RCE : Régie Communale de l'Eau
SOGESTAL : Société de Gestion des Stations de Lavage
SOPRAD : Solidarité pour la Promotion, la Réhabilitation et l'Assistance des Démunis

SPPL : Sous Programme Planification Locale

SWAA : Society of Women Against Aids in Africa

TGI : Tribunal de Grande Instance

TPS : Technicien de Promotion de Santé

UNICEF : United Nation Infant and Children Found

UPP : Unité de Planification de la Population

W.O.I : Work Outreach International

PREFACE

La Monographie de la commune est l'initiative du Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale (MPDRN) avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Elle est élaborée pour mettre à la disposition de ses partenaires des informations spécifiques à la commune pour guider leurs interventions en matière de développement socio-économique de ladite commune .

En effet, cette monographie décrit, sur base des données tirées de la banque des données provinciale informatisée, la situation de référence de la commune : description physique, organisation administrative, situation actuelle des différents secteurs...

La démarche méthodologique appliquée pour l'élaboration de la banque des données et de la monographie a été fondée sur l'approche participative qui a impliqué, à toutes les étapes de leurs réalisations, environ 80 personnes ressources. Ces étapes concernent la conception des fiches de collecte de données, la collecte des données proprement dite, le dépouillement et le traitement des données, les travaux d'analyse, la consolidation, la validation et la rédaction définitive.

Aussi, le Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale voudrait-il, au terme de ce travail, adresser sa profonde gratitude à toutes les personnes physiques ou morales qui ont contribué à l'effort de réalisation de cette monographie, l'aboutissement de plusieurs centaines de pages manuscrites, très souvent reprises, raturées ou refaites dans le seul souci de formuler le meilleur diagnostic possible, sur la problématique du développement de la commune.

Le MPDRN remercie singulièrement tous les Ministères impliqués pour la mise à sa disposition de l'expertise de leurs cadres dont l'apport a été fort apprécié.

A l'Administrateur communal, aux techniciens communaux et des zones, aux responsables des projets et ONGs, aux différents experts, auteurs de cette monographie, il présente ses félicitations et tient à exprimer ses respects pour le travail accompli, cela dans un esprit de totale abnégation.

Le MPDRN exprime également sa gratitude au PNUD pour son assistance financière et logistique sans laquelle la matérialisation de ce travail n'aurait été qu'une utopie.

A toutes les personnes ressources de terrain qui ont accepté le sacrifice de se soumettre à d'interminables interviews parfois fastidieuses, au remplissage des fiches de collecte de données et questionnaires souvent compliqués à tous les services qui ont permis l'accès facile à leurs sources d'informations, le MPDRN apprécie à sa juste valeur leurs contributions.

Enfin, le MPDRN reconnaît, que malgré un gros effort de clarification et de mise à jour des données recueillies ainsi que leurs sources, il subsiste des limites quant à leur fiabilité totale. De ce fait, il sollicite la contribution de tous dans les prochaines actualisations de la banque des données informatisée et de la monographie communale afin qu'elles deviennent progressivement des sources d'informations de plus en plus fiables et ainsi faciliter le suivi des indicateurs d'exécution des différents instruments de planification tel que le CSLP.

En attendant, ces produits permettront prochainement la mise en place du plan local de développement afin de répondre aux préoccupations de la population de la commune .

LE MINISTRE DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET DE LA RECONSTRUCTION NATIONALE

Madame Marie-Goreth NIZIGAMA

INTRODUCTION

La présente étude a pour but de dresser un état des lieux et de situer le niveau de développement des secteurs tant économiques que sociaux atteint par la commune Cendajuru.

Inscrite d'abord dans le mandat du Projet d'Appui à la Planification Locale (PPL) et ensuite dans celui du Sous Programme Planification Locale (SPPL) du Programme d'Appui à la Gouvernance du PNUD, cette étude contient nombre de données susceptibles d'aider les planificateurs à mieux cerner et circonscrire leurs recherches pour une meilleure orientation du Gouvernement et autres décideurs dans leur prise de décisions pour un développement durable et harmonieux de tous les secteurs.

L'approche méthodologique utilisée pour la collecte des données reposait sur les enquêtes de terrain, les diverses publications de différents ministères ainsi que des services, organismes et entreprises intervenant de près ou de loin dans les secteurs précités, les rapports des services provinciaux et les interviews effectuées sur terrain,…
Aussi, un bon nombre de ces données doit-il être considéré comme des simples ordres de grandeur. Il s'agit particulièrement des données sur la démographie, l'agriculture, l'élevage, ...

Bien que réalisée dans un environnement professionnel très difficile, cette monographie constitue un outil important pour l'élaboration et la mise en place d'un *« Plan de Développement communal »* ; cadre dans lequel devront évoluer les structures tant nationales qu'internationales impliquées dans le développement de façon à intégrer toutes les composantes du milieu en tenant compte des potentialités biophysiques locales et des caractéristiques sociales des populations concernées.

La présente monographie comporte seize chapitres.

Enfin, le lecteur est prévenu que cette monographie est une œuvre humaine et que le MPDRN attend les suggestions en vue d'apporter des améliorations aux futures éditions qui seront réalisées dans les prochaines années.

CHAPITRE I : DESCRIPTION PHYSIQUE

1.1.SITUATION GEOGRAPHIQUE

La commune Cendajuru est située à l'Est de la province Cankuzo. Elle a une superficie estimée à 186,5 Km^2, soit 9,4% de la province (1964,52 km^2) et 0,6% du pays (27.834 km^2).

Elle est délimitée au Nord-Est par la commune Gisagara, au Nord par la commune Cankuzo ; au Sud et à l'Ouest par la province Ruyigi et à l'Est par la République de Tanzanie.

1.2. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

La commune Cendajuru est subdivisée en 3 zones et 17collines. Il s'agit des zones et collines suivantes :

Tableau 1.1 : Découpage administrative de la commune Cendajuru

ZONES	COLLINES
1. **CENDAJURU**	**7collines :** Cendajuru, Kabageni, Kibande, Kigarika, Kiruhura, Kiyange, Mugongo
2. NYAMUGARI	**5collines :** Busyana, Gashirwe, Gitaramuka, Nyamugari, Rukoyoyo
3. TWINKWAVU	**5collines :** Gisoro, Misugi, Nyagisovu, Nyakuguma, Twinkwavu.
Total	**17 collines**

Source : MISP/Découpage administratif du Burundi/Décembre2005

Découpage administratif de la commune

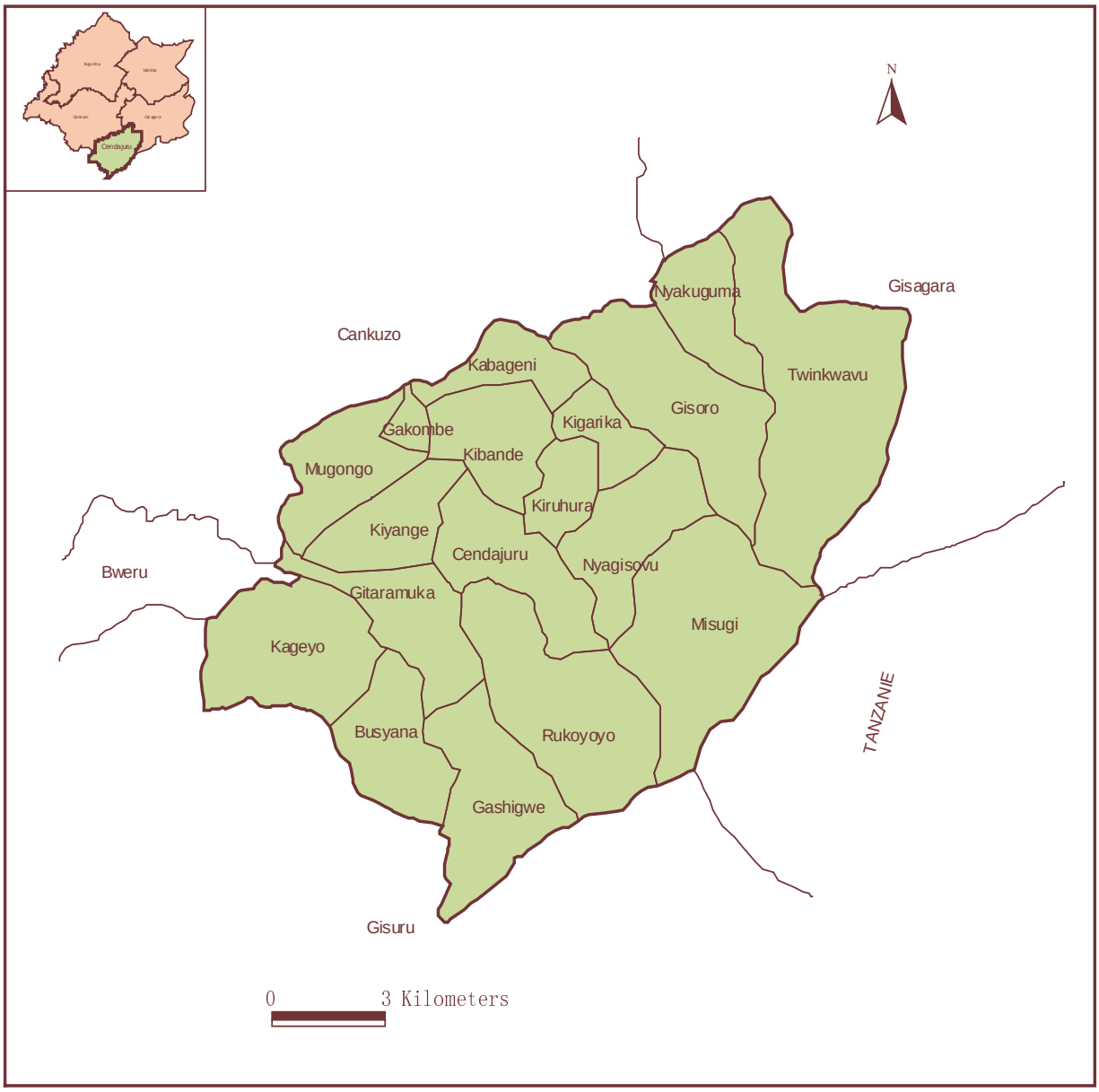

1.3. CLIMAT

La commune est à cheval sur deux régions naturelles à savoir la Région Naturelle du Buyogoma et la Région Naturelle du Moso.
La Région Naturelle du Buyogoma, située au Nord-Ouest, comprend 5 collines de recensement de la zone cendajuru (Mugongo, Kiyange, Kiruhura, Kibande et Kabageni) tandis que toutes les collines restantes des zones Nyamugari et Twinkwavu (Nyakuguma, Nyagisovu, Gitaramuka, Misugi, Nyamugari, Busyana, Gashirwe et Rukoyoyo) se retrouvent dans la Région Naturelle du Moso.

Le Buyogoma, se caractérise par une altitude moyenne se situant entre 1.500 et 1.700m, une pluviométrie moyenne annuelle de 1.200mm, les températures moyennes se trouvant entre 11ºC et 26ºC.

Quant à la Région Naturelle du Moso, que couvre la plus grande partie de la commune (72%), elle est caractérisée par une altitude moyenne d'environ 1.300 m, une pluviométrie moyenne annuelle d'environ 1.200mm, les températures moyennes se situant entre 14ºC et 28ºC.

1.4. RELIEF ET HYDROGRAPHIE

1.4.1 . Relief

La partie située dans le Buyogoma est caractérisée par un relief de type plateau ; tandis que la partie située dans la dépression naturelle du Moso est caractérisée par des surfaces planes ou faiblement ondulées.

1.4.2. Hydrographie

Concernant l'hydrographie, la commune est irriguée par les rivières Ruru et Rumpungwe.

1.5. LES SOLS

Les sols de la Région du Buyogoma accusent une forte tendance à l'acidité. Sur les pentes, les sols sont peu profonds et très exposés à l'érosion tandis que ceux du Moso sont sablo- argileux et humides.

1.6. FLORE ET FAUNE

1.6.1. Flore

La végétation est de type savane arbuste et herbacée.

CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE

2.1. POPULATION ET DENSITE

La présente étude prend en considération les projections démographiques 2003-2010 réalisées par l'Unité de Planification de la Population (UPP) en se basant sur les taux d'accroissement naturel spécifiques à chaque province considérés constants au cours de la période 1990-2010. Le taux d'accroissement pour la province Cankuzo est de 0,0256.

Selon l'UPP, en 2005, la population de Cendajuru est estimée à 23.813 habitants, soit 12% de la population totale de la province (200.701). C'est la commune la moins peuplée de la province. Cette population est répartie sur une superficie de 183,63 km^2 ; d'où sa densité moyenne de 130 habitants/km².

Tableau 2.1. Population et densité par commune (2005).

Communes	Population totale	Superficie en km²	Densité (hab/km²)
Cankuzo	46 253	488,62	95
Cendajuru	23 813	183,63	130
Gisagara	53 884	347,40	155
Kigamba	32 402	563,69	57
Mishiha	44 349	381,20	116
Total	**200 701**	**1 964,54**	**102**

Source : MININTER/UPP

2.2. REPARTITION DE LA POPULATION

Tableau 2.2. Répartition de la population par groupes d'âges et par sexes (2005)

Groupes d'âges	sexe		
	Hommes	Femmes	Total
0-4	2 514	2 661	5 175
5-9	1 847	1 897	3 744
10-14	1 427	1 364	2 791
15-19	1 030	1 037	2 067
20-24	877	930	1 807
25-29	745	845	1 590
30-34	715	798	1 513
35-39	568	559	1 127
40-44	399	396	795
45-49	301	296	597
50-54	248	314	562
55-59	196	250	446
60-64	182	248	430
65-69	149	177	326
70-74	166	158	324
75-79	97	92	189
80+	182	148	330
Total	**11 643**	**12 170**	**23 813**

Source : MININTER/UPP/Avril 2006

En se référant au tableau 2.2 « Répartition de la population par groupes d'âges et par sexe » et à la pyramide des âges (Graphique 1), il se dégage que :

- les femmes représentent 51% de la population ;
- la population de la commune est extrêmement jeune : 15.584, soit 65 % de la population sont âgés de moins de 25 ans ;
- les personnes âgées de plus de 60 ans ne représentent que 7 % de la population totale.

Graphique 1 : Pyramide des âges de la population en 2005

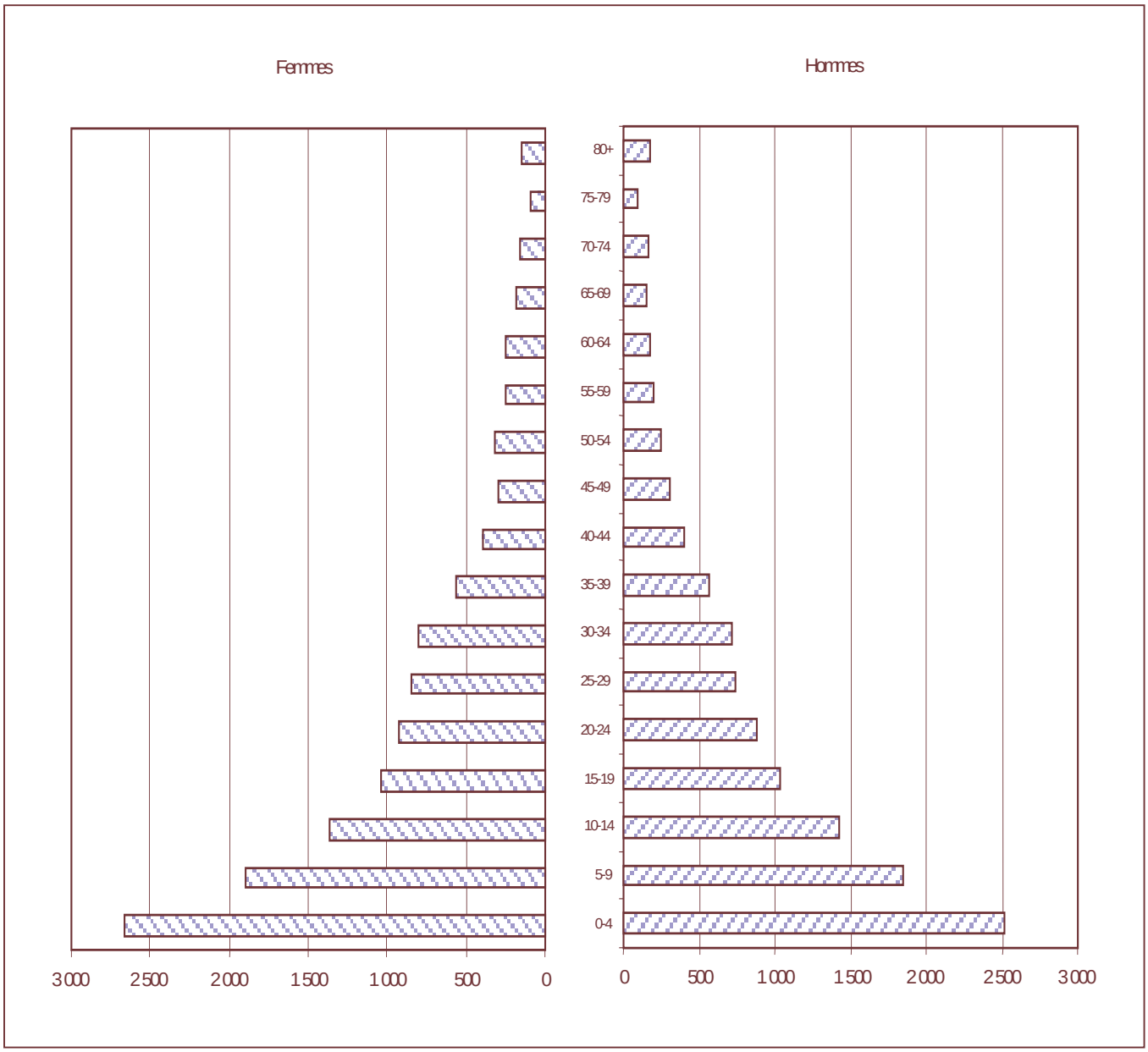

2.3. EVOLUTION DE LA POPULATION

Les projections démographiques pour l'an 2010, réalisées par l'UPP du MISP en appliquant le taux d'accroissement annuel de la province (0,0256), sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2.3 : Projection de la population de la commune Cendajuru à l'an 2010

Années / Communes	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**
Cankuzo	43974	45100	46253	47438	48653	49898	51176	52486
Cendajuru	22638	23218	23813	24421	25047	25688	26345	27020
Gisagara	51230	52541	53884	55266	56681	58132	59620	61146
Kigamba	30810	31599	32402	33237	34088	34961	35856	36774
Mishiha	42163	43242	44349	45485	46649	47843	49068	50324
Total	**190816**	**195701**	**200701**	**205849**	**211119**	**216523**	**222066**	**227751**

Source : MININTER /UPP/ Avril 2006

Les perspectives de l'an 2010 indiquent que la population de la commune Cendajuru atteindrait environ 27.020 personnes, soit une croissance de l'ordre de 13,4% entre 2005 et 2010. Sa densité sera d'environ 147 habitants/km² contre 130 habitants/km² en l'an 2005.

CHAPITRE III : AGRICULTURE

3.1. GENERALITES

L'agriculture pratiquée dans la commune Cendajuru est traditionnelle et se caractérise par des exploitations de petites tailles (en général moins de 50 ares), un outillage rudimentaire et une main d'œuvre constituée par les membres du ménage. La production est destinée avant tout à l'autoconsommation et le surplus au marché.

L'association des cultures est le mode de culture prédominante avec des associations de trois à quatre cultures.

Les engrais chimiques, les produits phytosanitaires sont d'usage rare.

Les travaux champêtres reposent essentiellement sur la femme dont les interventions vont de la préparation du sol jusqu'à la commercialisation, en passant par le semis, le sarclage, l'entretien, la récolte et la transformation.

Les spéculations agricoles sont regroupées en cultures vivrières, industrielles, maraîchères et fruitières.

3.2. SPECULATIONS AGRICOLES

3.2.1. Cultures vivrières

Selon la DPAE/Cankuzo, les principales cultures vivrières de la commune de Cendajuru sont : le manioc, la banane, le riz, le haricot, le maïs, l'arachide et la pomme de terre.

3.2.1.1. Importance relative des vivrières de la commune

En comparant la production relative des différentes communes de la province Cankuzo (Tableau 3.1.), il ressort que la commune Cendajuru est la **quatrième** commune productrice des vivriers de la province.

En effet, cette commune a produit, en 5 ans, une moyenne de 6.749 tonnes de vivriers, soit 3,4% des vivriers produits au cours de la même période dans la province (194.498 T).

Concernant les cultures vivrières, la commune Cendajuru est la troisième productrice du manioc avec 12,4% (3.059 T) de la production provinciale.

Tableau 3.1. Productions moyennes des cultures par communes (2005)/Tonnes

Cultures / Communes	Banane	Haricot	Maïs	Manioc	Patate douce	Pomme de terre	Riz	Arachide	**Total moy Commune**
1. Cankuzo	2371	2908	4808	15605	41567	83	0	28	67370
2.Cendajuru	1542	403	298	3059	195	3	1212	37	6749
3. Gisagara	35449	2768	2156	4989	3138	23	16	738	49277
4. Kigamba	970	263	223	123	712	201	1	2	2495
5. Mishiha	52660	1341	2034	798	7916	1051	2333	474	68607
Total	**92992**	**7683**	**9519**	**24574**	**53528**	**1361**	**3562**	**1279**	**194498**
Proportion en %	48	4	5	13	28	1	2	1	100
Classement	1er	5ème	4ème	3ème	2ème	7ème	6ème	8ème	

Source : DPAE Cankuzo

Graphique 2 :
Production des cultures vivrières de la commune Cendajuru comparée aux productions des autres communes en %

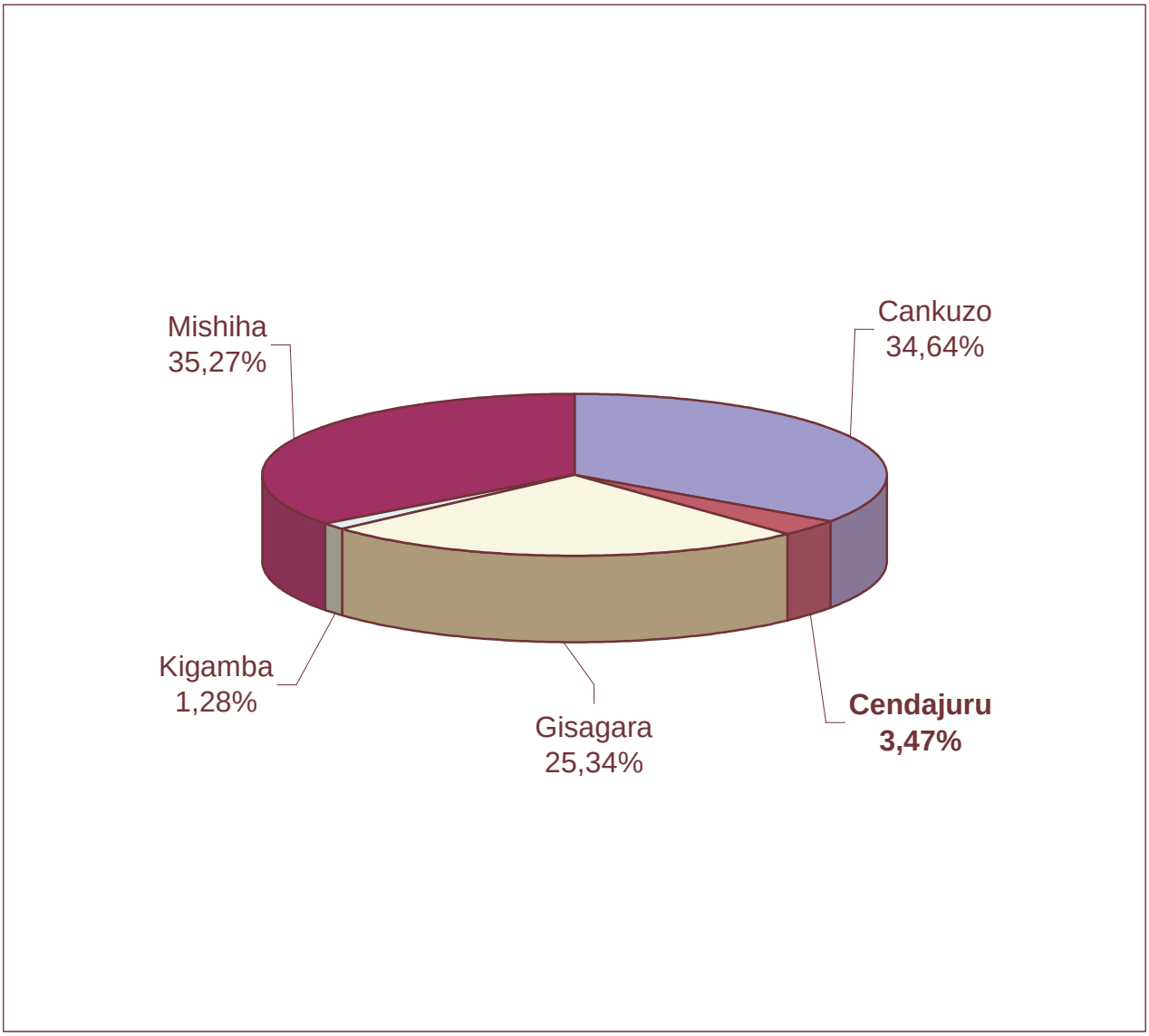

Graphique 3

Importance relative des cultures vivrières par rapport à la production globale de la commune en %

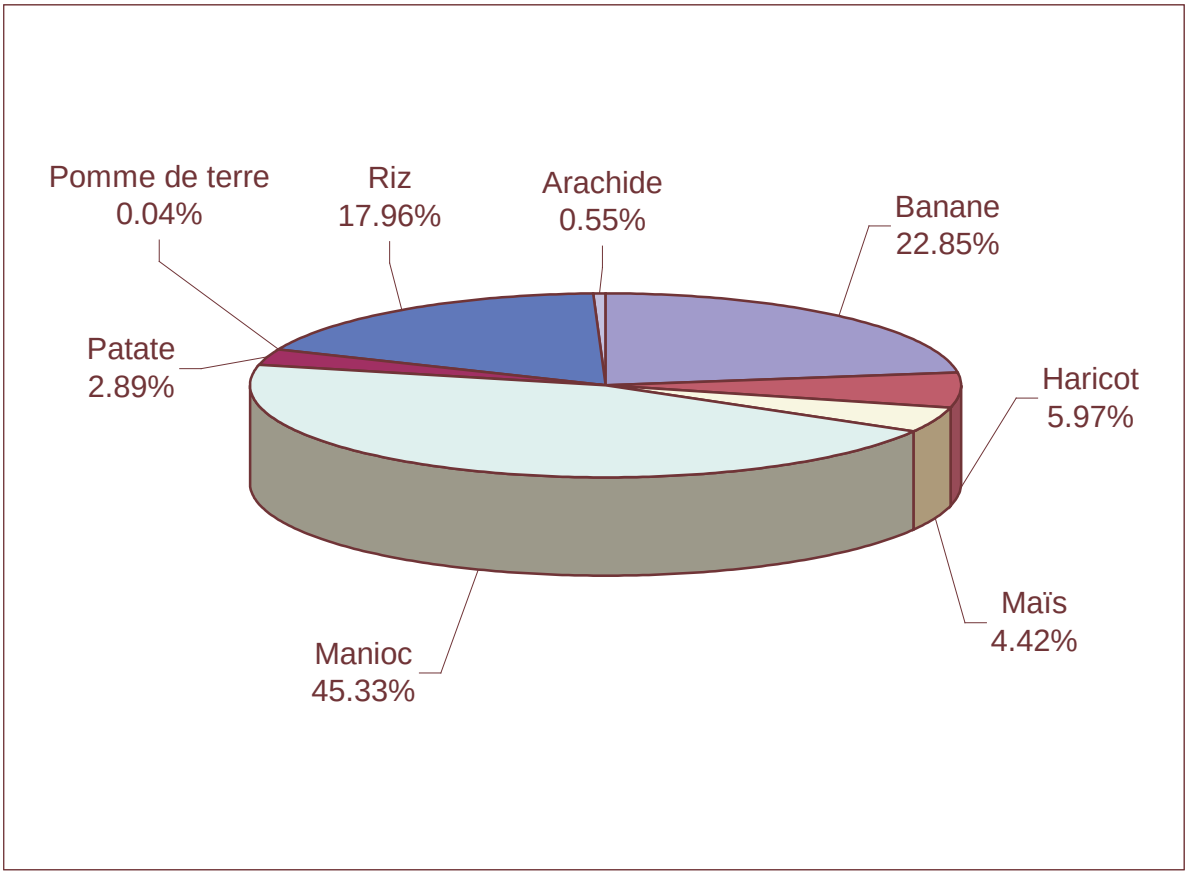

3.2.1.2. Production des cultures vivrières

En se référant au tableau 3.2, l'importance relative des principales cultures dans la commune se présente de la manière suivante : **première** : manioc, 45% des vivriers de la commune ; **deuxième** : la banane avec 23% ; **troisième** : le riz avec 18% ; **quatrième** : haricot avec 6% ; **cinquième** : maïs avec 4% ; **sixième** : patate douce avec 3% ; **septième** l'arachide avec 1% et enfin la pomme de terre avec une production insignifiante.

a) Manioc

Sur le plan provincial, Cendajuru est la **troisième** commune productrice du manioc, après Cankuzo et Gisagara, avec une contribution annuelle de 3.059 tonnes, soit 12% de la production totale du manioc de la province.

Dans la commune elle-même, le manioc vient en tête (**première**) avec une contribution annuelle de 45% dans la production totale des vivriers de la commune.

Le manioc a connu une chute de 97% entre 2001 et 2005. Cette chute est justifiée par l'attaque du manioc par la « Mosaïque » ou « Cassava Mosaic Disease (CMD), une maladie virale qui attaque ses feuilles en perturbant le processus de la photosynthèse.

b) Banane

La commune produit annuellement 1.542 tonnes, soit 2% de la production totale de la banane provinciale. De ce fait, elle est la **quatrième** commune productrice de la banane de la province.

La banane est la **deuxième** culture dans la commune au point de vue de l'importance relative. Elle contribue annuellement pour 23% dans la production totale des vivriers de la commune.

La production de la banane a diminué de 48% entre 2001 et 2005.

c) Riz

Cendajuru est la **deuxième** commune productrice de riz. Elle contribue annuellement avec 34% dans la production provinciale du riz.

Le riz est la **troisième** culture au point de vue de sa production qui ne représente que 18% des vivriers de la commune.

Entre 2001 et 2005, le riz a augmenté de 3% à cause de la sécheresse de ces dernières années.

Tableau 3.2. Evolution des cultures dans Cendajuru 2001-2005 (tonnes)

Années / Spéculations	2001	2002	2003	2004	2005	Total	Prod. Moy	Prop %	Classement
Banane	2 088	1 679	1 523	1 340	1 080	7 710	1542	23	2ème
Haricot	1 040	160	400	200	216	2 016	403	6	4ème
Maïs	435	180	145	300	432	1 492	298	4	5ème
Manioc	8 604	884	3 163	2 400	243	15 294	3059	45	1er
Patate douce	345	215	300	60	54	974	195	3	6ème
Pomme de terre	0	0	6	3	5	14	3	0	8ème
Riz	874	1 800	1 638	850	900	6 062	1212	18	3ème
Arachide	45	38	30	28	43	184	37	1	7ème
Prod.totale annuelle	13 431	4 956	7 205	5 181	2 973	33 746	6749	100	

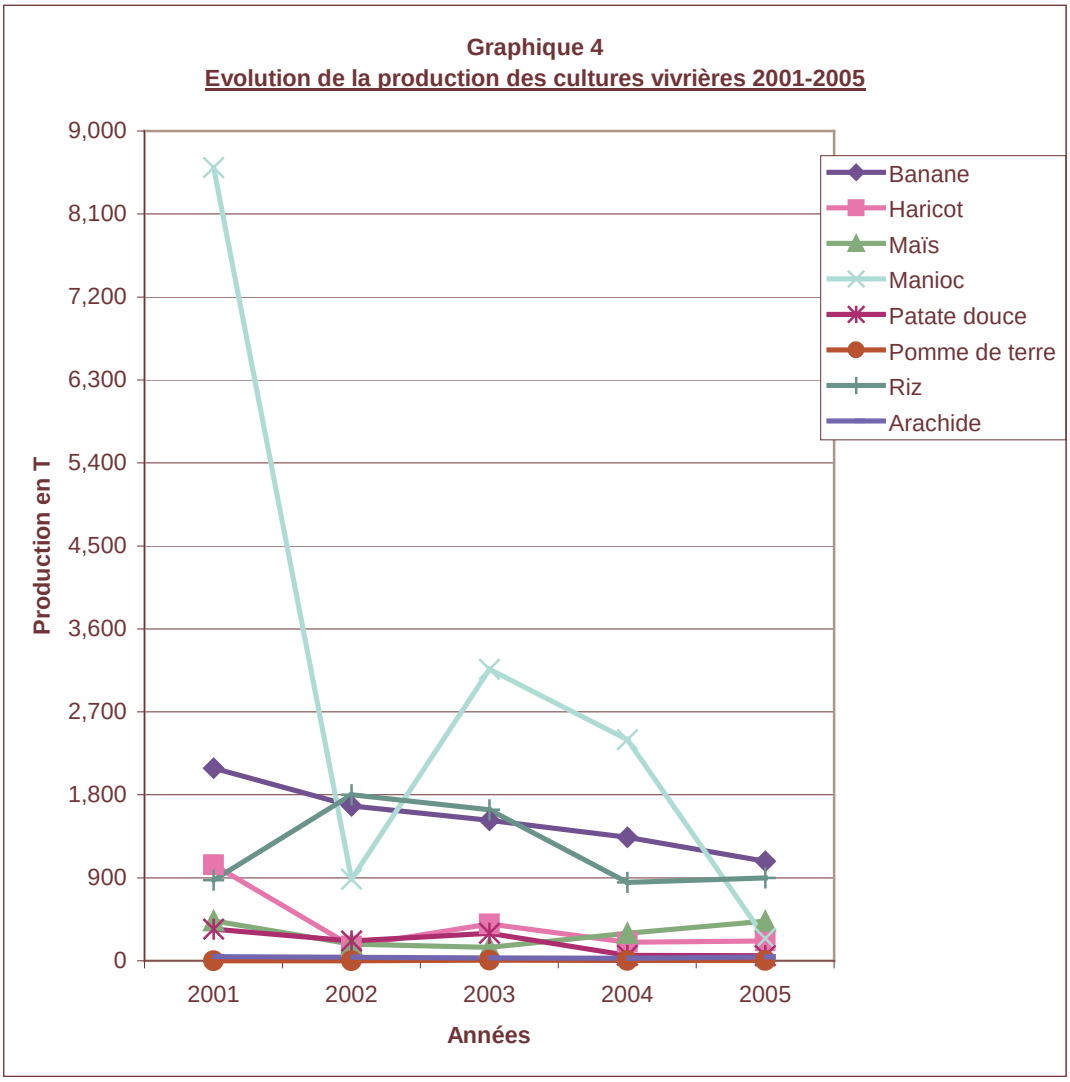

d) Haricot

La commune Cendajuru produit annuellement 403 tonnes de haricot. Ce qui représente 5% de la production totale du haricot de la province. Cette situation place la commune Cendajuru en **quatrième** position quant à la production totale du haricot de la province.

Le haricot est la **quatrième** culture dans la commune en terme d'importance relative.
Il contribue annuellement pour 6% dans la production totale des vivriers de la commune.

La production du haricot a connu une diminution de 79% entre 2001 et 2005.
La demande de cette denrée par les commerçants de Rutana, de Gitega et de Ruyigi est très forte. Le haricot est souvent vendu avant la récolte.

e) Maïs

Le maïs, avec ses 298 tonnes par an, Cendajuru contribue pour 3% dans la production totale du maïs provincial. Ce qui lui confère la **quatrième** place en tant que commune productrice du maïs dans la province.

Le maïs est la **cinquième** culture au point de vue de la production des cultures vivrières de la commune avec une production moyenne annuelle de 4% de la production communale.

Cette denrée a également connu une décroissance à cause de la sécheresse des dernières années. Le maïs a chuté de 1% entre 2001 et 2005.

f) Patate douce

Cendajuru est la **dernière** commune productrice de la patate douce de la province avec sa production moyenne annuelle de 195 tonnes. Cette commune contribue à hauteur négligeable (moins de 1%) dans la production totale de la patate douce de la province.
La patate douce occupe également la **sixième** place au point de vue importance dans la production totale des vivriers de la commune avec une contribution annuelle de 3%.
La production de la patate douce a connu une diminution de 84% entre 2001 et 2005.

g) Pomme de terre

Cendajuru est la **dernière** commune productrice de la pomme de terre de la province avec 3 tonnes par an, soit moins de 1%.

La pomme de terre est la **dernière** culture dans la commune en termes d'importance relative. Elle ne contribue annuellement que pour un très faible pourcentage dans la production totale des vivriers de la commune.

Cette production ne concerne que l'année 2005.

h) L'arachide

La commune Cendajuru est la **troisième** commune productrice d'arachide de la province avec 37 tonnes par an, soit 3%.

L'arachide est l'avant **dernière** culture dans la comme en terme d'importance relative. Elle ne contribue annuellement que pour 1% dans la production totale des vivriers de la commune. La production de l'arachide a diminué de 4% entre 2001 et 2005.

3.2.2. Cultures industrielles

Les cultures industrielles pratiquées dans la commune sont le caféier, le tabac, le palmier à huile et la canne à sucre.

Le caféier est cultivé dans toutes les collines de la commune. Les caféiculteurs sont encadrés par la DPAE avec l'appui de la SOGESTAL.

Quant à l'OCIBU, il intervient dans la réparation des machines à dépulper.

Tableau 3.3. : Evolution des superficies emblavées et des productions des plantations villageoises de 2002 à 2005 de la commune Cendajuru

Données agronomiques	Année				Moyenne annuelle	% par rapport au pays
	2002	2003	2004	2005		
Nombre de pieds	148.708	149.408	156.530	172.090	156.684	
Productions en Tonnes	9	12	17 T	10 T	12T	

Le tabac. Cette culture est pratiquée mais à petite échelle. Les cultivateurs ne sont pas encadrés et le tabac est acheté par les commerçants ambulants en provenance de Bujumbura.

La canne à sucre : Cette culture est pratiqué sur une superficie de 60 ha avec une production moyenne de 200 tonnes par an.

Le palmier à huile : Cette culture est pratiquée dans la commune sur une superficie de 100 ha.

3.2.3. Cultures maraîchères

Les cultures maraîchères rencontres sont : les amarantes (Irenga renga), la tomate, l'oignon, le choux blanc, l'aubergine…

Il est à déplorer que la production de ces cultures est mal connue par manque d'un système de collecte de données et des structures d'exploitation organisées.

3.2.4. Cultures fruitières

Les principales variétés rencontrées sont le manguier, l'avocatier, le papayer, le goyavier, l'oranger et le mandarinier.

Les modes de production sont généralement rudimentaires, la plupart des arbres fruitiers étant plus le résultat de la germination spontanée de graines et noyaux jetés que du semis au sens propre.

Les quantités des fruits produits et commercialisés sont très mal connues. La production est consommée à l'intérieur de la commune et une petite quantité est exportée vers les communes et provinces voisines.

3.3. FACTEURS DE PRODUCTION

Il s'agit essentiellement de la terre, de la main d'œuvre et des intrants agricoles (semences améliorées, fertilisants, produits phytosanitaires, …), de l'encadrement technique des agriculteurs (vulgarisation agricole) et au financement des activités agricoles (crédits).

3.3.1. Disponibilité des terres

Outre les vastes étendues des terres non occupées suite à sa faible densité, la commune de Cendajuru détient 36 marais aménageables totalisant 1.054ha dont 260 sont aménagés. Les 794 ha (14%) non encore aménagés constituent une bonne potentialité pour l'extension des terres à emblaver.

Le tableau 3.4. ci-dessous donne la situation des marais dans la province Cankuzo

Tableau 3.4 : Situation des marais par commune de la province Cankuzo

Communes	Superficie des marais en 2005(ha)				Proportion
	Superficie totale des marais	Superficies totales aménageables	Superficies totales aménagées	Superficies totales disponibles à aménager	
Cankuzo	1.599	1.599	100	1.499	27%
Cendajuru	1.722	1.722	210	1512	24%
Gisagara	800	600	50	550	9 %
Kigamba	880	810	92	718	11%
Mishiha	2.492	2.492	250	2242	35 %
Total	**7.394**	**7.124**	**702**	**6422**	**100%**

Source:DPAE Cankuzo 2006

Le tableau 3.5. identifie la localisation des marais de la commune Cendajuru.

Tableau 3.5 : Situation des marais de la commune Cendajuru

Nom du bassin versant	Noms des marais	Superficies en ha	Superficies aménagées
	1. Rujogo	1	
	2.Gitanga	1.5	
	3.Runyangwe	10	
	4.Kabenga	6	
	5.Cakura	1.5	
	6.Muhuhure	2	
	7.Mukobwabo	1.5	
	8.Duhiro	5	
	9.Mukobe	2	
	10. kigarika	1.5	
	11.Kibenga	1	
	12. Kiyange	1.5	
	13.Murogorogo	15	
Rumpungwe	14.Rumpumgwe	200	
	15.Nyabusabe	10	
	16. Nyabukono	20	
	17.Mugogo	20	
	18.Kiniha	15	
	19.Ruru	15	
	20. Mwambu	150	100
	21. Gisurura	50	50
	22.Munyika	6	
	23.Kinyanzobe	4	
	24. Kiruhura	50	
	25. Gatare	50	50
	26.Makenke	6	
Gahama	27. Gahama	200	
	28. Cogo	4	
	29. Ruhuma	50	
	30. Mubeya	8	
	31. Ikarabo	4	
	32. Kanyamigundo	50	
Gicaca	33. Nyabibugu	60	60
	34. Gicaca	10	
Runyangwe	35. Runyangwe II	5	
Gihanga	36. Gihanga	4	
		1054	260

Source : DPAE/Cankuzo 2006

3.3.2. Main d'œuvre

La main d'œuvre utilisée dans l'agriculture est pratiquement familiale et non rémunérée.
Comme cette commune est frontalière avec la République de Tanzanie, la plupart de paysans (hommes spécialement), traversent la frontière en quête d'emploi ; cause pour laquelle l'agriculture dans cette commune est pratiquée essentiellement par les femmes.

3.3.3. Intrants agricoles

3.3.3.1. Les semences et boutures

Les besoins en semences et boutures de la commune demeurent toujours insatisfaits. Les semences et boutures améliorées font défaut. Les agriculteurs recourent aux semences tout venant et souvent dégénérées.
Cette situation est due aux difficultés financières et de fonctionnement que connaît la DPAE, jadis commise aux tâches de multiplication et de distribution des semences.
En outre, le centre semencier de la commune totalisant 24 ha, ne fonctionne plus faute du budget. Il a été cédé temporairement aux associations pour exploitations. La DPAE et l'ISABU en assurent un suivi phytotechnique et phytosanitaire.

3.3.3.2. Engrais et produits phytosanitaires

Bien que les besoins en ces intrants soient réels pour restituer la fertilité et lutter contre les attaques des insectes et les maladies des cultures, leur utilisation n'est pas courante dans cette commune comme dans toute la province, car non disponibles ou très coûteux quand on les trouve.

3.3.4. Encadrement technique (vulgarisation agricole)

Le corps des moniteurs agricoles a été remis en place avec de nouvelles recrues.
Les moniteurs agricoles constituent le noyau le plus important de la vulgarisation, car proches des agriculteurs.

Selon la DPAE/Cankuzo, l'effectif est au complet : un agronome communal assisté par 3 techniciens zonaux ainsi qu'un moniteur sur chaque colline.

Cependant, malgré la présence des ressources humaines aussi importantes, l'encadrement des agriculteurs et éleveurs par cette structure reste inopérant depuis quelques années à cause de :

- Démotivation consécutive à la modicité des salaires ;
- Manque de moyens d'intervention dont les moyens de déplacement ;
- Manque de recyclage des agents de terrain ;
- Manque d'outils de travail : papier, outils tels que la chaîne d'arpenteur…

3.3.5. Financement des activités agricoles

Il n'y a pas de financement des activités agricoles car l'unique structure COOPEC n'a pas encore commencé à octroyer les crédits agricoles.

3.4 . INTERVENANTS DANS L'AGRICULTURE

- DPAE ;
- ISABU
- OCIBU.

3.5. PRINCIPALES CONTRAINTES

- L'absence d'intrants agricoles : semences améliorées, fertilisants, produits phytosanitaires,…
- L'insuffisance d'encadrement lié au manque d'outils de travail et de moyen de déplacement pour les encadreurs agricoles ;
- Le manque de formation/recyclage pour le personnel technique ;
- L'absence de financement.

CHAPITRE IV : ELEVAGE

L'élevage pratiqué dans la commune Cendajuru est du type traditionnel et constitué des bovins, caprins, ovins, porcins et de la volaille.

Presque la totalité des animaux présents dans les collines de Cendajuru sont de la race locale pour les bovins. Ces animaux bénéficient rarement de soins de santé de base et de supplément alimentaire.

Selon les statistiques de la DPAE Cankuzo, la commune enregistre quelques unités de race améliorée (8 bovins).

Bien que toutes les espèces animales soient présentes dans la commune, les bovins demeurent parmi les dernières espèces de la province Cankuzo en matière d'élevage.

4.1. SITUATION ACTUELLE DES EFFECTIFS DU CHEPTEL

Les données chiffrées utilisées dans les analyses ci-dessous proviennent des estimations fournies par les services de l'élevage tant au niveau provincial que déconcentré.

4.1.1. Importance numérique par rapport à la province

En se référant au tableau 4.1 « Situation du cheptel en province de Cankuzo », la commune Cendajuru a enregistré en 2005, 3.993 têtes d'animaux, soit 4% du cheptel de la province.

Ainsi, Cendajuru est la **dernière** commune, en terme de l'importance numérique du cheptel.

Elle vient **en dernière** position au niveau de la province en ce qui concerne l'effectif de la volaille 1.534 unités, soit 4% de toutes les poules de la province. Elle est **troisième** en terme d'importance numérique des porcins avec 158 têtes, soit 10% des porcs de la province.

Quant aux ovins, elle occupe la **quatrième** place avec 348 têtes, soit 8% des ovins de la province.

Ses bovins ne représentent que 1% des bovins de la province, ce qui lui confère la **dernière** position en nombre de bovins de la province.

4.1.2. Importance numérique de chaque espèce dans la commune

Sur le plan de la commune, l'importance numérique se présente de la manière suivante : **Première** espèce : caprin avec 1.591 têtes, soit 40% du cheptel total de la commune (3.993 têtes); **deuxième** : volaille avec 38% ; **troisième** : ovins avec 9% ; **quatrième** : lapins avec 6%, la cinquième : porcin avec 4% et la **dernière** espèce : bovins, 3%.

Tableau 4.1. Situation du cheptel en province Cankuzo (2005)/Têtes

Espèces / Commune	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles	Lapins	Total
Cankuzo	2.005	979	7.509	47	8.640	251	19.431
Cendajuru	116	348	1.591	158	1.534	246	3.993
Gisagara	1.903	736	8.285	26	11.453	298	22.701
Kigamba	9.425	1.946	7.749	838	13.983	729	34.670
Mishiha	1.938	224	4.493	551	7.796	340	15.342
Total	**15.387**	**4.233**	**29.627**	**1.620**	**43.406**	**1.864**	**96.137**

Source : DPAE/Cankuzo 2006

Graphique 5

Importance numérique des espèces animales comparées par commune en %

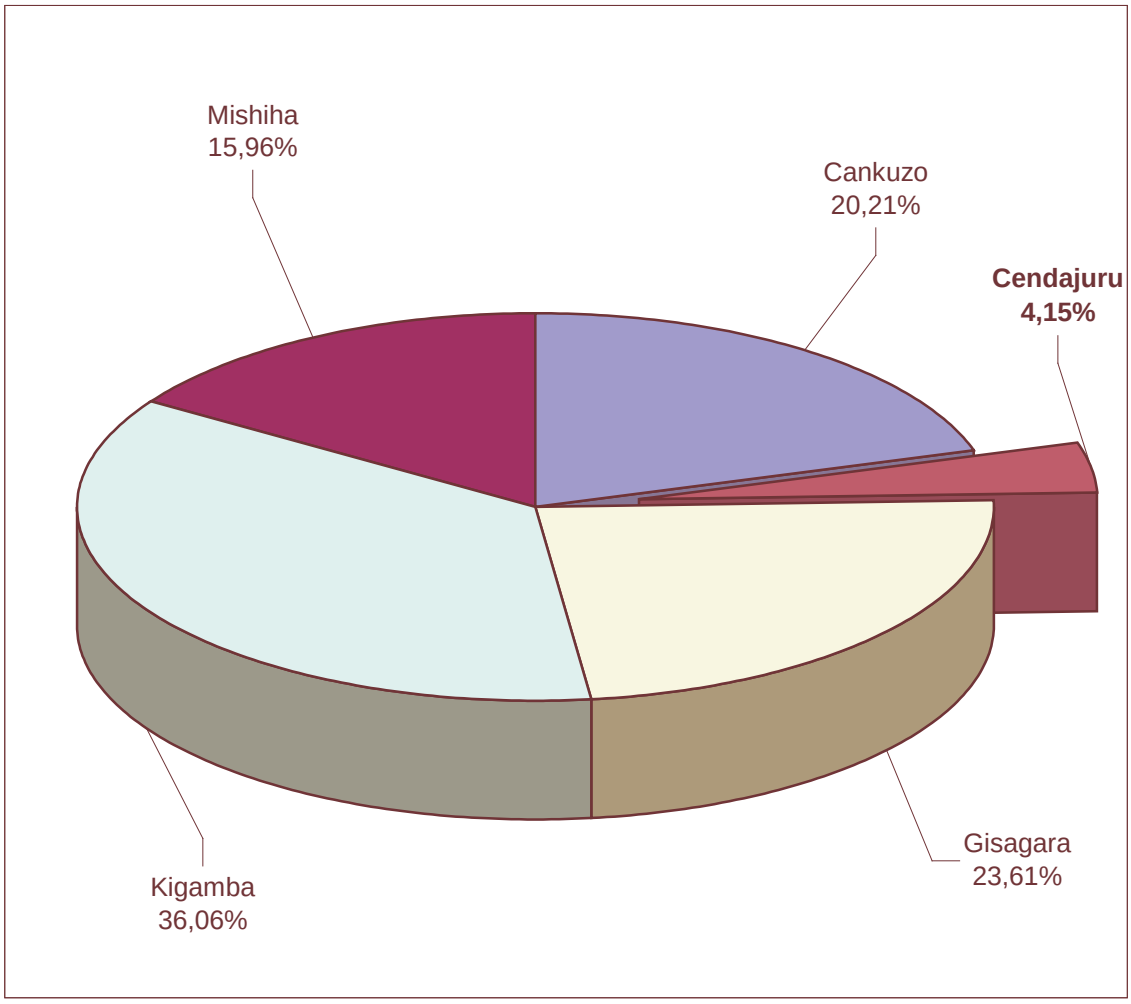

4.2. SYSTEME D'ELEVAGE ET EVOLUTION DES ESPECES

4.2.1. Les caprins

4.2.1.1. Système d'élevage

Les chèvres ne sont pas non plus l'objet d'élevage à proprement parler. Ces animaux sont laissés en divagation toute la journée, soit attachés dans les exploitations agricoles et regagnent leurs abris au coucher du soleil.

Dans les collines où les exploitations ne sont pas éloignées des habitations, les chèvres, sont attachées à un piquet autour duquel elles broutent l'herbe. Cette pratique dure tout le cycle végétatif des cultures et les animaux sont relâchés après la récolte pour reprendre leur divagation.
Les soins vétérinaires, la castration, …ne sont pas d'usage dans l'élevage des caprins.

4.2.1.2. Effectifs

Avec ses effectifs de 1.591 chèvres en 2005, Cendajuru est la **dernière** commune quant à l'importance numérique de toutes les chèvres de la province.

La **première** place quant à l'importance numérique revient aux caprins qui, avec 1.591 têtes représentent 40% du cheptel de la commune.
Leurs effectifs ont connu, entre 2001 et 2005, un taux d'accroissement de 607%.

Malgré la crise politique qui a secoué le pays avec ses effets négatifs (pillages), les caprins se sont toujours biens comportés. Ils s'adaptent mieux aux conditions alimentaires de la commune et résistent à toutes sortes des maladies.

Tableau 4.2 : Evolution des espèces animales de la commune Cendajuru (2001-2005)

Années / Espèces	2001	2002	2003	2004	2005	Ecart	%	Clas. En 2005
Bovins	44	65	89	109	116	72	63,6	6ème
Ovins	15	27	323	371	348	333	2220	3ème
Caprins	225	242	1.378	1.612	1.591	1.366	607	1èr
Porcins	10	39	119	163	158	148	1.480	5ème
Volaille	750	920	1.512	1.803	1.534	784	105	2ème
Lapins	153	197	215	252	246	93	61	4ème
Total	**1197**	**1490**	**3636**	**4310**	**3993**	**2796**	**234**	

Source : DPAE/Cankuzo 2006

Graphique 6
Importance numérique relative des espèces animales dans la commune en %

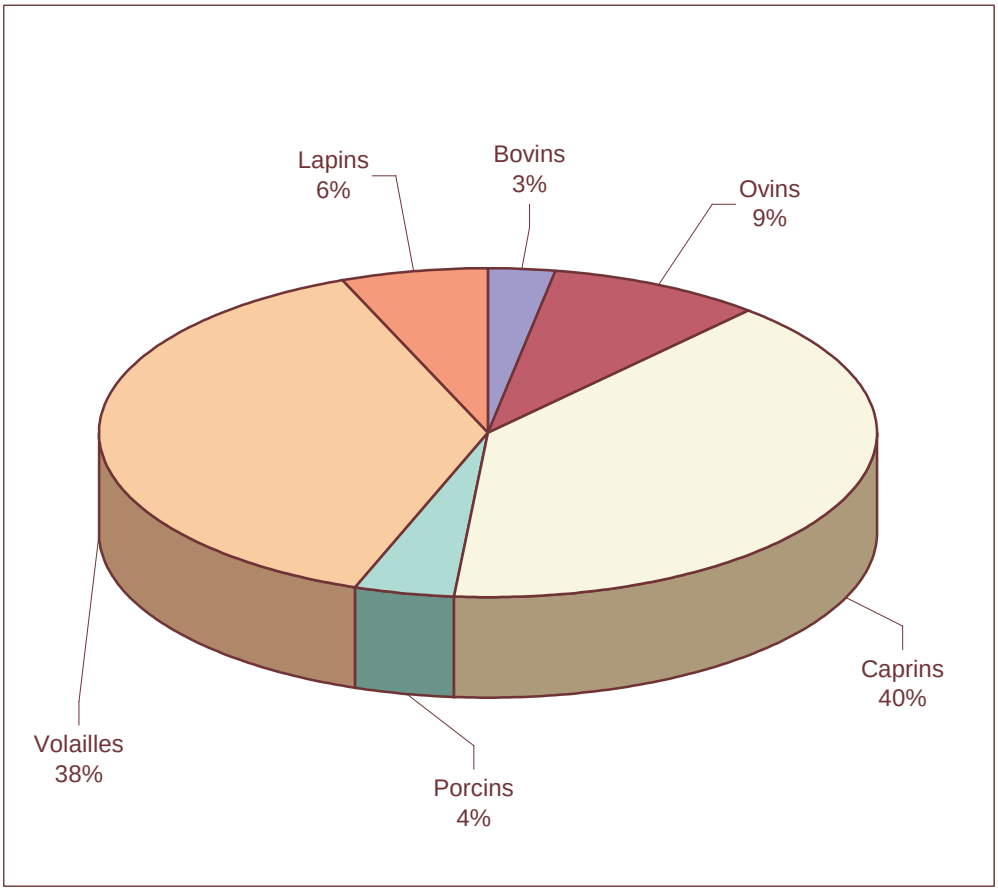

Graphique 7

Evolution des effectifs des espèces animales (2001 à 2005)

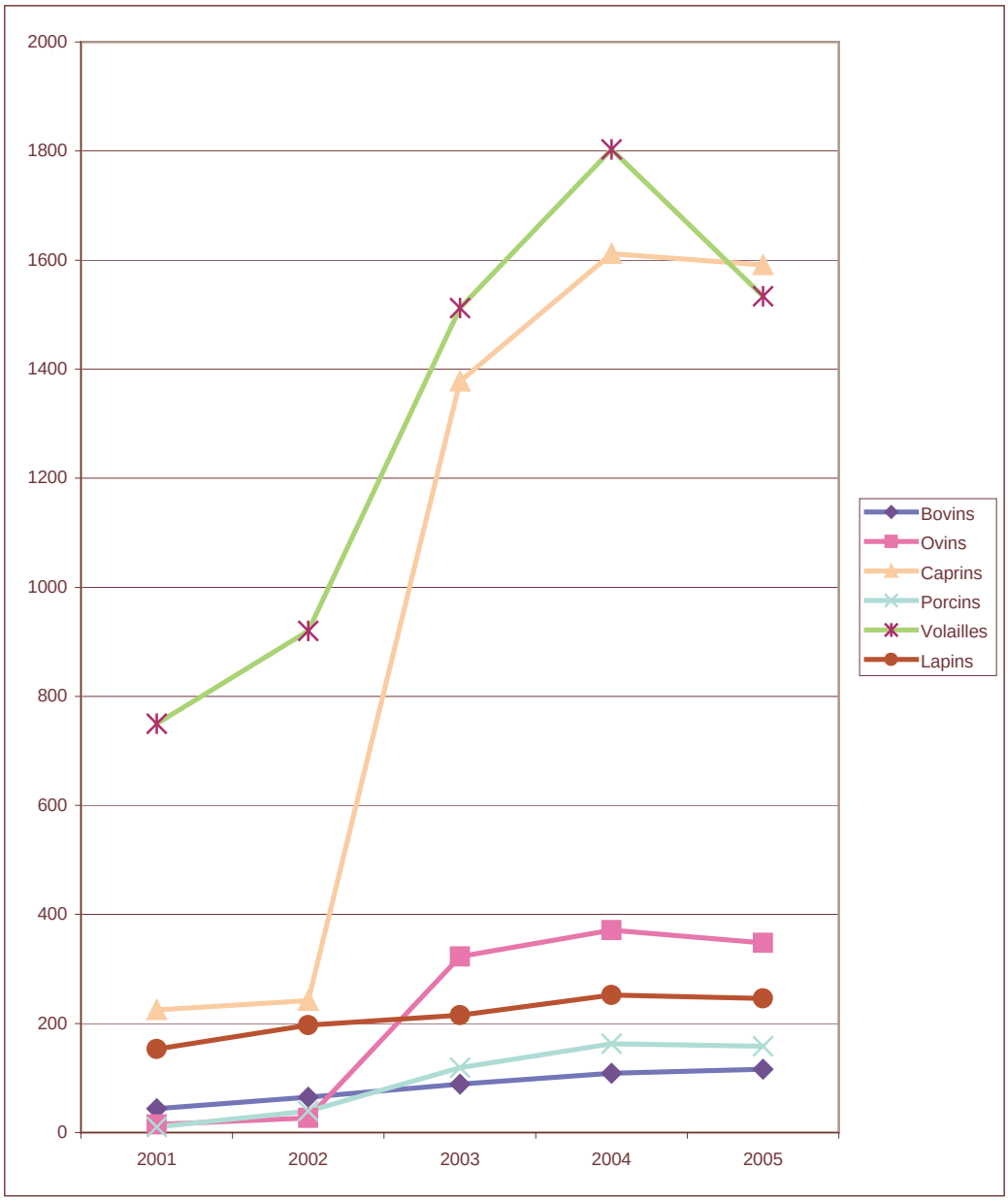

4.2.2. La volaille

4.2.2.1. Système d'élevage

Le système d'élevage avicole traditionnel, largement dominant, consiste à élever quelques poules en liberté, sans alimentation ni soins de santé.
La race locale est la seule rencontrée dans toute la province. Elle est rustique, de petite taille et ne donne que quelques dizaines d'œufs par an.

4.2.2.2. Effectifs

Cendajuru est la **dernière** commune en importance numérique de la volaille de la province avec 4%.

Cette espèce occupe la **deuxième** place avec 38% du cheptel de la commune.

Leur taux d'accroissement entre 2001 et 2005 est de 105%, soit une augmentation de 784 unités au cours de cette période. Les poules de race locale sont rustiques et résistantes aux maladies.

4.2.3. Les ovins

4.2.3.1. Système d'élevage

Les ovins sont élevés presque exclusivement en mode extensif traditionnel et souvent concomitamment avec les bovins ; les moutons accompagnant le gros bétail aux pâturages.

Ces animaux sont laissés en divagation toute la journée, soit attachés dans les exploitations agricoles et regagnent leurs abris au coucher du soleil.

Les animaux ne sont pas nourris par leurs propriétaires ni reçoivent non plus des soins de santé. En divagation, ils se nourrissent de la verdure, écorces…qu'ils rencontrent sur leur passage.

Les moutons n'ont pas de valeur économique ni sociale pour l'éleveur qui ne leur accorde pas beaucoup d'attention.

4.2.3.2. Effectifs

Cendajuru occupe la **quatrième** place dans la province quant à l'importance numérique des moutons avec 348 têtes, soit 8% des moutons de la province.

Les ovins occupent la **troisième** position quant à l'importance numérique. Ils représentent 9% du cheptel de la commune.

Leurs effectifs ont passé de 15 unités en 2001 à 348 unités en 2005, accusant ainsi un taux d'accroissement positif de 2220%.
Cette augmentation des ovins est due au fait que la population de Cendajuru mange de plus en plus le mouton et le vend aux communautés musulmanes de la Tanzanie.

4.2.4. Les lapins

Cendajuru est la **dernière** commune, avec 13% des lapins de la province.

Cette espèce occupe la **quatrième** place avec 6% du cheptel de la commune.

Leur taux d'accroissement entre 2001 et 2005 est de 61%, soit une augmentation de 93 unités au cours de cette période.

4.2.5. Les porcins

4.2.5.1. Système d'élevage

Les porcs, tous de race locale, sont exploités en système extensif et quelques fois en semi-stabulation où ils sont nourris des sous-produits de l'exploitation agricole, des fourrages ramassés dans la nature, des restes de cuisine et de résidus de la récolte.

4.2.5.2. Effectifs

Cendajuru est la **troisième** commune avec 10% des porcs de la province.

Les porcs occupent la **cinquième** place en nombre avec 4% du cheptel de la commune.

Entre 2001 et 2005, les porcs ont connu une augmentation de 148 unités, soit un taux d'accroissement positif de 1480%.

4.2.6. Les bovins

4.2.6.1. Système d'élevage

Le système d'élevage est extensif traditionnel. Les troupeaux sont de petites dimensions. Les animaux, tous de race locale *« Ankole »,* sont nourris par de pâturages naturels où ils sont quotidiennement conduits et gardés par des bouviers (Abungere).
Il s'agit d'animaux peu productifs, mais qui présentent l'avantage de résister aux mauvaises conditions d'élevage et aux maladies tropicales.
En matière de soins de santé, les animaux ne bénéficient que peu et même pas du tout des soins préventifs et curatifs par manque de médicaments vétérinaires et quand ces derniers sont disponibles, leurs coûts sont très élevés ne permettant pas aux éleveurs d'y accéder.

L'élevage du bovin n'est pas pratiqué pour des raisons commerciales, mais pour le prestige social. Il constitue en soi une épargne oisive pour résoudre certains problèmes auxquels l'éleveur accorde une importance vitale (dot, retour de dot, amende, grandes cérémonies, frais scolaires et de santé, etc…).

4.2.6.2. Effectifs

Les bovins de la commune Cendajuru représentent 1% de tous les bovins de la province Cankuzo. Ce qui place cette commune en **dernière** position quant au nombre de bovins de la province.

Dernière en importance numérique, cette espèce représente 3% du cheptel de la commune.
Les effectifs des bovins de la commune ont accusé un taux de croissance de 164% entre 2001 et 2005.
Cette croissance s'explique par le retour de la paix dans la commune. La plupart d'éleveurs ont entrepris le repeuplement de leurs troupeaux en achetant de nouveaux animaux à partir de la Tanzanie voisine.

4.3. SANTE ANIMALE

La santé animale constitue la préoccupation majeure pour le développement de l'élevage de la commune Cendajuru.

4.3.1. Les principales maladies

Le manque des produits vétérinaires, d'équipements adéquats, du personnel qualifié ainsi que l'absence de traitement tant que préventif que curatif concourent à l'éclosion des foyers des maladies à travers les élevages de la commune.
Selon le vétérinaire communal, les principales maladies rencontrées dans la commune sont des maladies parasitaires, virales et bactériennes.

4.3.1.1. Les maladies parasitaires

Il s'agit plus particulièrement des parasitoses sanguines et des verminoses.

a. Les parasitoses sanguines sont considérées comme la principale source de la morbidité du bétail. On distingue parmi elles deux groupes :

- Les maladies transmises par les tiques dont la plus redoutable est la Théilérose (East Coast Fever) qui demeure sans traitement efficace, ensuite la Piroplasmose, l'Anaplasmose ainsi que la Cowdriose (Nzerere);
- Les maladies transmises par les insectes piqueurs dont la Trypanosomiase.

b. Les verminoses qui sont considérées comme les maladies les plus importantes des ruminants dans cette commune. Il s'agit de l'infestation des animaux par vers ronds (Ascaridioses, Strongyloses) et les vers plats (Distomatoses) affectent toutes les espèces domestiques de la commune. Les jeunes animaux sont les plus affectés et l'effet des verminoses sur leur croissance est manifeste.

4.3.1.2. Les maladies virales

La peste porcine est considérée comme la source principale de la stagnation de cet élevage dans la commune où, malgré les conditions climatiques favorables, l'introduction de porcs améliorés n'a jamais été expérimentée.
Les petits ruminants développent de temps en temps l'Ecthyma contagieux qui est la seule maladie infectieuse signalée pour ces espèces.
La pathologie de la volaille est dominée par la Pseudo-peste aviaire (Necastle Disease) qui cause de dégâts et pertes importants au sein des élevages ; la vaccination contre cette maladie n'étant jamais effectuée. La fièvre aphteuse chez l'espèce bovine provoque des pertes énormes.

4.3.1.3. Les maladies bactériennes

Dans cette catégorie sont identifiées la brucellose, la tuberculose et la colibacillose des veaux.

4.3.2. Modes thérapeutiques

4.3.2.1. Traitement préventif

Il n'existe pas de traitement préventif qui consiste à respecter les règles d'hygiène et sanitaires (suppression des sources d'infestation, hygiène des lieux de stabulation…) et des vaccinations.

L'unique dipping-tank situé au chef-lieu de la commune, les deux couloirs d'aspersions de Twinkwavu et Nyamugari ainsi que les trois aires d'abattage de Twinkwavu, Cendajuru et Nyamugari sont tous en mauvais état.

4.3.2.2. Traitement curatif

Concernant le traitement curatif qui implique l'achat des médicaments à administrer aux animaux reconnus malades après diagnostic, les produits vétérinaires ne sont pas souvent disponibles. Devant cette situation, les éleveurs recourent aux produits provenant de la République Unie de Tanzanie ou à ceux vendus par des privés ambulants. Les prix y sont tellement élevés que rares sont les éleveurs qui y accèdent.

4.3.3. Infrastructures zoo-sanitaires

Le tableau 4.3. ci-dessous donne la situation des infrastructures zoo-sanitaires de la commune.

Tableau 4.3. Infrastructures zoo-sanitaires

Type d'infrastructures	**Nombre**	**Localité**	**Etat**	**Disponibilité produits**
Couloirs d'aspersion	2	Twinkwavu Nyamugari	Bon Bon	Interrompue Interrompue
Dipping tank	1	Cendajuru	Mauvais	Interrompue
Aires d'abattage	3	Twinkwavu Cendajuru Nyamugari	Mauvais Mauvais Bon	

Source : DPAE Cankuzo2006

Il ressort de ce tableau que toutes les infrastructures présentes dans la commune ne sont plus fonctionnelles.

4.3.4. Personnel soignant

La commune ne connaît que la présence d'un vétérinaire communal qui n'a ni matériel ni moyen de déplacement.

4.4. LES PRODUITS ET SOUS PRODUITS DE L'ELEVAGE

La viande, provenant de l'abattage de toutes les espèces, est le produit le plus important de la commune. On n'y fabrique pas de la charcuterie.

Il est dommage que les sous-produits d'abattages ne soient pas valorisés. Il s'agit particulièrement des :

- Peaux séchées qui pourraient être exportées ou utilisées dans l'artisanat particulièrement dans la fabrication des chaussures, dans la maroquinerie…;
- Cornes et onglets à partir desquels l'on pourrait fabriquer des boutons, peignes et autres parures ;
- Os et sang pour la fabrication des aliments du bétail.

4.5. APICULTURE

Dans la commune Cendajuru, l'apiculture est pratiquée d'une façon traditionnelle. Le miel produit est destiné à la consommation locale et à la fabrication de l'hydromel. Certains commencent à adhérer dans les associations apicoles dans le cadre du projet PRASAB.

4.6. INTERVENANTS

- SOLIDARITE
- SOPRAD
- ACORD
- PRASAB
- FAO

Toutes ces ONGS interviennent dans le repeuplement du cheptel .

4.7. PRINCIPALES CONTRAINTES ET ACTIONS A MENER

4.7.1. Principales contraintes

- Manque d'intrants d'élevage ;
- Insuffisance d'encadrement ;
- Absence de race améliorée pour la quasi-totalité du type d'élevage ;
- Manque de moyens de déplacement pour les encadreurs ;
- Absence de financement pour le développement du secteur ;
- Manque de produits vétérinaires pour lutter contre les maladies.

4.7.2. Stratégies/Actions à mener

- Repeuplement du cheptel bovin ;
- Distribution des bovins améliorés ;
- Distribution des intrants et des produits vétérinaires ;
- Recruter des encadreurs collinaires ;
- Pratiquer un élevage de type extensif puisqu'il y a disponibilité des pâturages ;
- Marché d'approvisionnement en intrants d'élevage et en espèces d'élevage (poules, poissons, taureaux génitaux améliorés).

CHAPITRE V : PECHE ET PISCICULTURE

5.1. INTRODUCTION

La pêche n'est pas pratiquée dans la commune Cendajuru. Et pour répondre aux besoins de la protéine animale, quelques populations s'adonnent à la pisciculture familiale.
Cependant, cette activité n'est pas suffisamment développée dans cette commune comme dans toute la province d'ailleurs.

5.2. LA SITUATION DES ETANGS PISCICOLES

La commune Cendajuru détient 9 étangs piscicoles dont 8 en activité. Ces 9 étangs représentent 27% des étangs de la province, au nombre de 33. Les espèces élevées sont le tilapia. Cette pratique se fait en associations (collectivités), exception faite pour la colline de Gitaramuka.
L e tableau ci-dessous donne la situation des étangs dans la commune :

Tableau 5.1 : Situation des étangs piscicoles de Cendajuru

Collines	Etangs en activité	Etangs non fonctionnels	Etangs abandonnés
Twinkwavu	1		
Gisoro	1		
Nyakuguma			1
Rukoyoyo	3		
Gitaramuka	1		
Busyana	2		
TOTAL 9	**8**		**1**

Source : DPAE Cankuzo/2006

5.3. PRINCIPALES CONTRAINTES ET STRATEGIES A MENER

5.3.1. Principales contraintes

- méconnaissance de la gestion et des pratiques piscicoles ;
- difficultés d'approvisionnement en alvins ;
- manque de financement ;

- absence d'une structure d'encadrement technique.

5.3.2. Stratégies/ Actions à mener

- Installer des centres de formation en matière de pisciculture pour les encadreurs et autres agents de vulgarisation ;
- Installer des centres de production d'alevins de bonne qualité ;
- Implanter d'autres étangs piscicoles dans la commune.

CHAPITRE VI : FORETS

6.1. INTRODUCTION

La commune Cendajuru est traversée par la forêt du Parc National de la Ruvubu. L'inventaire des boisements de cette commune présente des sites de boisements artificiels et naturels. Le boisement naturel couvre une superficie de 180 ha et est situé dans les zones Nyamugari et Twinkwavu (Parc de la Ruvubu). Les espèces naturelles recensées sont le Parinari, les bambous et les Harungana Madagascariensis.

6.2. BOISEMENTS NATURELS

Le tableau ci-dessous donne la situation des boisements naturels dans la province Cankuzo.

Tableau 6.1. Situation des forêts naturelles de la province Cankuzo (en ha) en 2005

Commune	**Superficie en ha**	**Types d'essences prédominants**
Cankuzo	2.100	Parinari, Hymenocardia acida, Acacia polyacantha
Cendajuru	180	Parinari, Bambou, Harungana Mada gascariensis
Gisagara	2582,5	Julbernardia globiflora, brachystegia longifolia, Brachystegia microphylla, Wapacaguine ensis, Newtonia, Buchananii, Albizia gummifera, Pericopsis angolensis, Parinari curatellifolia, Combretum collinum
Kigamba	21.000	Parinari, hymenocardia acida, Hymenocardia acida, Acacia polyacanta, Imihungere
Mishiha	4.350	Imibanga, imikambati, parinari excelsa (iminazi), imituntu, imihororo
Total	**30212,5**	

Source : Inspection provinciale des forêts 2006.

En se référant au tableau 6.1, la commune Cendajuru détient 180 ha de forêts naturelles, soit 0,5% des forêts naturelles de la province. Elle occupe la dernière position quant à l'importance des forêts naturelles de la province.

Tableau 6.2 : Inventaire des boisements naturels dans la commune Cendajuru

Commune	Localisation du boisement	Superficie en ha	Types d'essences prédominants
Cendajuru	Rukoyoyo	110	Parinari, Bambous (imisunu)
	Twinkwavu	10	Parinari excelsa, imishayishayi
	Misugi	60	Bambous
Total		**180 ha**	

Source : Forestier communal/Cendajuru 2006

6.3. BOISEMENTS ARTIFICIELS/REBOISEMENTS

6.3.1. Situation actuelle des boisements

Le tableau ci-dessous donne la situation des boisements artificiels de la province Cankuzo

Tableau 6.3. Situation des boisements artificiels (en ha) en 2005

Communes	Domaniaux	Communaux	Privés	Collectivités	Total
Cankuzo	160	48	4	10	222
Cendajuru	100	24	10	2	136
Gisagara	164	106	1	19	290
Kigamba	344	68	9	6	427
Mishiha	90	77,6	3,9	5,5	177
Total	**858**	**324**	**28**	**43**	**1253**
Proportion en %	68	26	2	3	100
Classement	1er	2ème	4ème	3ème	

Source : Département des forêts/Service forestier de Cankuzo2005.

Il ressort de ce tableau que la commune Cendajuru détient 136 ha des superficies reboisées, soit 10,8% des superficies totales reboisées de la province. Ce qui lui confère la dernière place dans la province en importance des superficies reboisées.

Tableau 6.4. Inventaire des boisements artificiels de la commune Cendajuru

Collinne	Propriétaire des boisements				Superficie totale en ha
	Etat (Domanial)	Commune	Individu (Privé)	Collectivité	
1. Ruvumu	0	1,5	0	0	1,5
2. Nyamugari	0	1	0	0	1
3. Nkoronko	0	3	0	0	3
4. Coganyoni	0	0	0,5	0	0,5
5. Busyana	0	0,5	0	0	0,5
6. Rukoyoyo	0	1	0,5	0	1,5
7. Gitaramuka	0	2	0	0	2
8. Kigwa (Itaba)	0	0	1,5	0	1,5
9. Cendajuru	0	0	0,5	0	0,5
10. Kibande	0	10	4	0	14
11. Kiruhura	0	3	0,5	0	3,5
12. Mugongo	0	0	0,5	0	0,5
13. Nyagisovu	0	0,2	0	0	0,2
14. Misugi	0	0	0	0,5	0,5
15. Gisoro	0	1,5	0	0	1,5
16. Nyakuguma	0	0	2,4	0	2,4
17. Twinkavu	0	0	0	0,5	0,5
18. Gashirwe	0	0	0	0,5	0,5
19. Nyamugari	35	0	0	0	35
20. Kiruhura	30	0	0	0	30
21. Twinkwavu	35	0	0	0	35
22. Gashirwe	0	0	0	0,5	0,5
Total	**100**	**24**	**10**	**2**	**136**
Proportion en %	74	18	7	1	100
Classement	1er	2ème	3ème	4ème	

Source : Forestier communal/2006

L'on peut conclure que la grande partie des superficies reboisées revient à l'Etat qui détient les boisements les plus importants , 100 ha, soit 73,5% des boisements de la commune.

6.3.2. Les essences utilisées

Les principales essences utilisées dans le reboisement sont : Eucalyptus, Cyprès et Callitris.

6.4. AGROFORESTERIE

6.4.1. Objectifs de l'agroforesterie

L'Agroforesterie est une science nouvellement introduite et vise l'aménagement, la gestion et l'amélioration des terres en introduisant des arbres dans les cultures vivrières, dans les pâturages et/ou dans les limites des parcelles paysannes. Elle a pour objectifs :

- Diversification de la production : alimentation, fourrage, bois de chauffe, engrais vert, petite construction, artisanat ;
- Conservation des sols et lutte anti-érosive : haies vives et brise-vent ;
- Augmentation de la fertilité et amélioration des sols ;
- Production du fourrage et par conséquent, production du fumier…

6.4.2. Essences utilisées

Les essences agroforestières fréquemment rencontrées dans la commune Cendajuru sont : Grevillea robusta , Cedrella odorata , Leucaena diversifolia, Calliandra callothyrsus , Maesopsis eminii, Eucalyptus, Avocatier, Goyavier, Papayer, Manguier, Manguier.

6.5. EXPLOITATION FORESTIERE

L'exploitation forestière s'opère de manière artisanale et elle concerne : le bois de feu, la production du charbon de bois et la production artisanale des bois sciés (scieurs de long). Les statistiques du bois abattu ne sont pas maîtrisées.

6.5.1. Le bois de feu

Le bois de chauffe fait l'objet de ramassage et/ou de coupe (abattage des arbres par machette, hache…) puis transporté au lieu de consommation ou mis en tas sur place pour vente.

6.5.2. Charbon de bois

La production du charbon de bois est issue d'un processus de transformation traditionnel appelé « Carbonisation » La méthode en vigueur est traditionnelle et consiste en une fausse meule en terre.

La commune dispose de 3 foyers de production du charbon localisés sur les collines Rukoyoyo (2) et Nyagisovu (1). Cet effectif représente 21,4% des charbonniers de la province (14).

Tableau 6.5. Répartition des charbonniers dans différentes communes

Communes	Charbonniers
Cankuzo	6
Cendajuru	3
Gisagara	0
Kigamba	1
Mishiha	4
Total	**14**

Source : Service forestier/Cankuzo 2006

6.5.3. Production et transformation du bois scié

6.5.3.1. Production artisanale du bois scié (scieurs de long)

L'exploitation forestière pour la production de bois d'œuvre est essentiellement l'activité des artisans forestiers communément appelés scieurs de long qui parcourent les collines pour abattre les arbres et les scier. Il s'agit essentiellement de scieries artisanales.

6.5.3.2. Transformation du bois scié

Cette activité est menée par des artisans communément appelés menuisiers qui travaillent le bois scié pour produire des ouvrages. Leurs menuiseries sont pratiquement des unités artisanales.

La production forestière s'étend sur les planches, les madriers, les chevrons, les perches pour les toitures et rarement des poteaux non traités.

Le tableau ci-dessous inventorie les scieries et menuiseries artisanales et démontre clairement que la commune Cendajuru détient 2 scieries artisanales et 5 menuiseries.

Tableau 6.6 : Transformation des produits forestiers

Commune	Unités de transformation	Localisation	Nombre
Cendajuru	Scieries artisanales	Kigarika Twinkavu	1 1
	Total		**2**
	Menuiseries	Kiruhuka Cendajuru Twinkwavu	2 1 2
	Total		**5**

Source : Forestier communal/2006

6.6. AIRE PROTEGEE

La partie traversée par le Parc National de la Ruvubu constitue la seule aire protégée de la commune.

6.7. PRINCIPALES CONTRAINTES

- La non-structuration de la filière bois ;
- La faible implication des populations riveraines et des administratifs dans la gestion des forêts ;
- La fréquence des feux de brousse.

6.8. INTERVENANTS

- DPAE ;
- CRE ;
- SOPRAD ;
- SOLIDARITE

Tous interviennent dans la production des plants.

CHAPITRE VII : INDUSTRIE ET ARTISANAT

7.1. INDUSTRIE

Il n'existe aucune industrie dans la commune Cendajuru.

7.2. ARTISANAT

L'artisanat est plus ou moins développé dans la commune Cendajuru. On y rencontre un nombre important d'artistes actifs dans l'artisanat de production et celui de service. L'artisanat d'art qui débouche sur des objets décoratifs n'est pas beaucoup pratiqué dans la commune Cendajuru.

7.2.1. Artisanat de production

Appelé également « Artisanat Utilitaire », il est le plus pratiqué dans la commune Cendajuru et accapare le plus grand nombre d'artisans et d'unités de production artisanales.

Il comprend différents métiers qui, dans l'exécution, connaissent une phase de transformation : la menuiserie pour la filière « Bois », la tuilerie et la briqueterie pour la filière « Terres-cuites et Carrières », la forge et constructions métalliques pour la filière « Fibres Végétales ».

Cette catégorie d'artisanat concourt à la production des biens matériaux, outillage et équipements. Elle est rencontrée dans toute la commune avec une qualité de produits variable suivant l'exigence et le pouvoir d'achat de la clientèle ainsi que le niveau technique du savoir-faire de l'artiste.

Tableau 7.1. Situation de l'artisanat de production

Types d'ateliers	Nombre d'unités	Localisation (Collines)
Menuiserie	40	6 à Cendajuru 4 à Kigarika 2 à Mugongo 7 à Gashirwe 6 à Nyamugari 5 à Rukoyoyo 4 à Gisoro 2 à Nyakuguma 4 à Twinkwavu
Briqueterie	2	1 à Cendajuru 1 à Kigarika
Vannerie	73	15 à Cendajuru 4 à Kiruhura 8 à Gashirwe 7 à Rukoyoyo 29 à Misugi 10 à Twinkwavu
Forge	15	11 à Nyamugari 2 à Mugongo 2 à Nyagisovu
Poterie	50	7 à Kigarika 5 à Gashirwe 16 à Nyamugari 3 à Rukoyoyo 19 à Misugi
Boulangerie	23	6 à Kigarika 5 à Twinkwavu 4 à Cendajuru 5 à Nyamugari 3 à Gashirwe

Source : Administration locale/Cankuzo 2006

Ces unités artisanales de production sont installées pour satisfaire des besoins locaux car aucune d'entre elles n'exporte sa production en dehors des limites provinciales.

7.2.2. Artisanat de service

Les artisans qui s'adonnent à ce type d'activités rendent des prestations de services qui, en grande partie sont en rapport avec les réparations des équipements ménagers ; les réparations et entretien des moyens de déplacement (véhicule, motos, vélos, etc…) ainsi que les ateliers de couture et salons de coiffure.

Tableau 7.2. Situation de l'artisanat de service dans la commune

Types d'ateliers	**Nombre d'unités**	**Localisation (Collines)**
Couture	22	1 à Cendajuru 4 à Kigarika 4 à Gashirwe 3 à Nyamugari 3 à Gisoro 2 à Nyakuguma 5 à Twinkwavu
Broderie	3	1 à Cendajuru 2 à Kigarika
Soudure	1	1 à Kigarika
Garage	16	5 à Cendajuru 3 à Kigarika 2 à Gashirwe 1 à Nyamugari 1 à Rukoyoyo 1 à Gisoro 3 à Twinkwavu
Cordonnerie	8	2 à Cendajuru 2 à Twinkwavu 1 à Nyamugari 3 à Kigarika
Réparation électromécanique	8	3 à Cendajuru 2 à Twinkwavu 3 à Nyamugari
Salon de coiffure	2	1 à Twinkwavu 1 à Cendajuru

Source : Administration locale/Cankuzo 2006

7.2.3. Artisanat d'art

L'artisanat d'art est très peu pratiqué dans la commune. Ses activités débouchent sur la production d'objets décoratifs.

Se retrouvent dans cette catégorie : la sculpture sur bois, sur métal, en argile ; le travail sur les pierres précieuses ; la peinture sur tissu, sur bois, en feuille de bananier ; la pyrogravure, etc…

Ces objets sont vendus le long des axes routiers et sont achetés beaucoup plus par les expatriés travaillant dans diverses ONG.

7.3. INTERVENANTS

- La Coordination Provinciale des Métiers ;
- Associations et groupements des artistes.

7.4. CONTRAINTES RENCONTREES

Les principales contraintes sont les suivantes :

- Le manque d'un cadre institutionnel solide et stable soutenu par des textes législatifs réglementaires appropriés ;
- L'absence d'une politique nationale de l'artisanat pouvant permettre l'encadrement et la promotion de l'artisanat ;
- L'insuffisance de formation, de perfectionnement et de qualification des artisans ;
- L'insuffisance des ressources allouées au secteur de l'artisanat (humaines, matérielles et financières) ;
- L'inadéquation production-écoulement des produits artisanaux ;
- L'accès difficile des artisans au micro-crédit et au marché public.

CHAPITRE VIII : COMMERCE ET SERVICES

8.1. LES ECHANGES

Les échanges commerciaux concernent essentiellement des produits agricoles (vivriers, légumes, fruits, produits agro-industriels) et d'élevage écoulés par les agriculteurs et éleveurs qui, en contre partie, s'approvisionnent en biens manufacturés provenant des centres urbains : savon, sel, étoffes, ustensiles de cuisine, sucre.

La grande partie de la production vivrière, des légumes et des fruits est commercialisée de façon informelle. Elle s'effectue d'abord au niveau des collines où les opérateurs économiques achètent directement auprès des producteurs ; ensuite au niveau des marchés hebdomadaires ruraux. A côté de ces marchés plus ou moins organisés, une quantité non négligeable des produits est vendue le long des routes.
Les produits sont vendus soit directement aux consommateurs, soit aux intermédiaires qui les écoulent sur les marchés des provinces et communes voisines.

Concernant les produits d'élevage, la commercialisation suit pratiquement les mêmes circuits que ceux des produits vivriers à la seule différence que le bétail est vendu sur pied, notamment pour l'approvisionnement des centres urbains.
Les échanges s'effectuent sur des espaces aménagés, communément appelés « marchés », à des jours bien déterminés de la semaine. Le tableau ci-dessous donne le calendrier des marchés dans différentes collines de la commune.

Tableau 8.1 : Calendrier des marchés

Collines	Jours des marchés
Kigarika (Cendajuru)	Mercredi
Kageyo (Nyamugari)	Dimanche
Twinkwavu	Vendredi

Source : Administration locale 2006

8.2. PRIX ET UNITES DE MESURE

8.2.1. Prix

Les prix sont libéralisés. Ils ne sont ni fixés ni contrôlés. Seule la taxe communale est imposée aux vendeurs. Les échanges entre acheteurs et producteurs se font de façon informelle. Chaque opérateur économique est libre d'acheter les produits à n'importe quel centre de négoce. Il en est de même du producteur qui est libre de vendre à n'importe quel acheteur qui se présente. Les prix sont généralement discutés librement entre les deux parties en présence et le niveau de transition se règle par la loi de l'offre et de la demande.

Les facteurs qui déterminent les prix des animaux sont, dans la plupart des cas, l'aspect physique de l'animal, son poids, son âge et sa race.

8.2.2. Unités de mesure

- Graines : Casseroles (Igemeri ou Ibakuri) ;
- Tomates, Haricot : Panier (Igiseke), Casseroles ;
- Tubercules (manioc, patate douce) : Tas (Umufungo), Sac (Umufuko)
- Farine de manioc ou de maïs : Verre (Ikirahuri), le panier, Casseroles,
- Huile de palme et pétrole : bouteille (Icupa) et bidon (de 5 à 20 litres), vieille bouteille de bière, Anciennes boites de tomate ou de Blue band (Ikopo)
- Banane : Régime, Main
- Légumes (lenga lenga, isombe) : Botte (Umufungo)
- Bois : Fagot (Umuganda)
- Charbon et Fruits: Tas (Umufungo), Panier...

8.3. LE FINANCEMENT DES ACTIVITES COMMERCIALES

Les activités commerciales sont financées à moindre mesure par la seule institution financière de la commune, la COOPEC.

8.4. LES INFRASTRUCTURES DE CONSERVATION ET DE STOCKAGE

Faute d'infrastructures adéquates, les produits agricoles de la commune subissent des pertes énormes dues aux attaques des rongeurs, des insectes…Ils sont, dans la plupart des cas, vendus immédiatement après la récolte.

Pour diminuer ces pertes, les agriculteurs recourent à des méthodes rudimentaires identifiées dans le tableau 9.2 ci-dessous.

Tableau 8.2 : Modes de conservation des produits agricoles

Modes de conservation	Produits
Sac	Haricots grains, Arachides gousses et graines ; Tournesols, Riz, Sorgho, Petits pois et Maïs grains
Air libre	Maïs épis et grains ; Pomme de terre
Panier	Farine de Manioc
Champs	Manioc, Pomme de terre, autres Tubercules
Grenier	Maïs carottes et Sorgho épis
Hangar	Arachides gousse ; Maïs carottes ; Pomme de terre
Fût	Arachides graines
Galeries	Colocases, tubercules

Source : Agronome communal /2006

8.5. VOIES ET MODES D'EVACUATION

8.5.1. Réseau routier

Le réseau routier est l'unique voie pour des échanges commerciaux entre les milieux de production et les centres de consommation, des collines aux centres de négoce.

Cette commune est traversée par une route provinciale (Cankuzo-Gisagara-Cendajuru), 4 routes communales et 6 pistes rurales toutes en bon état.

Le réseau routier de la commune Cendajuru

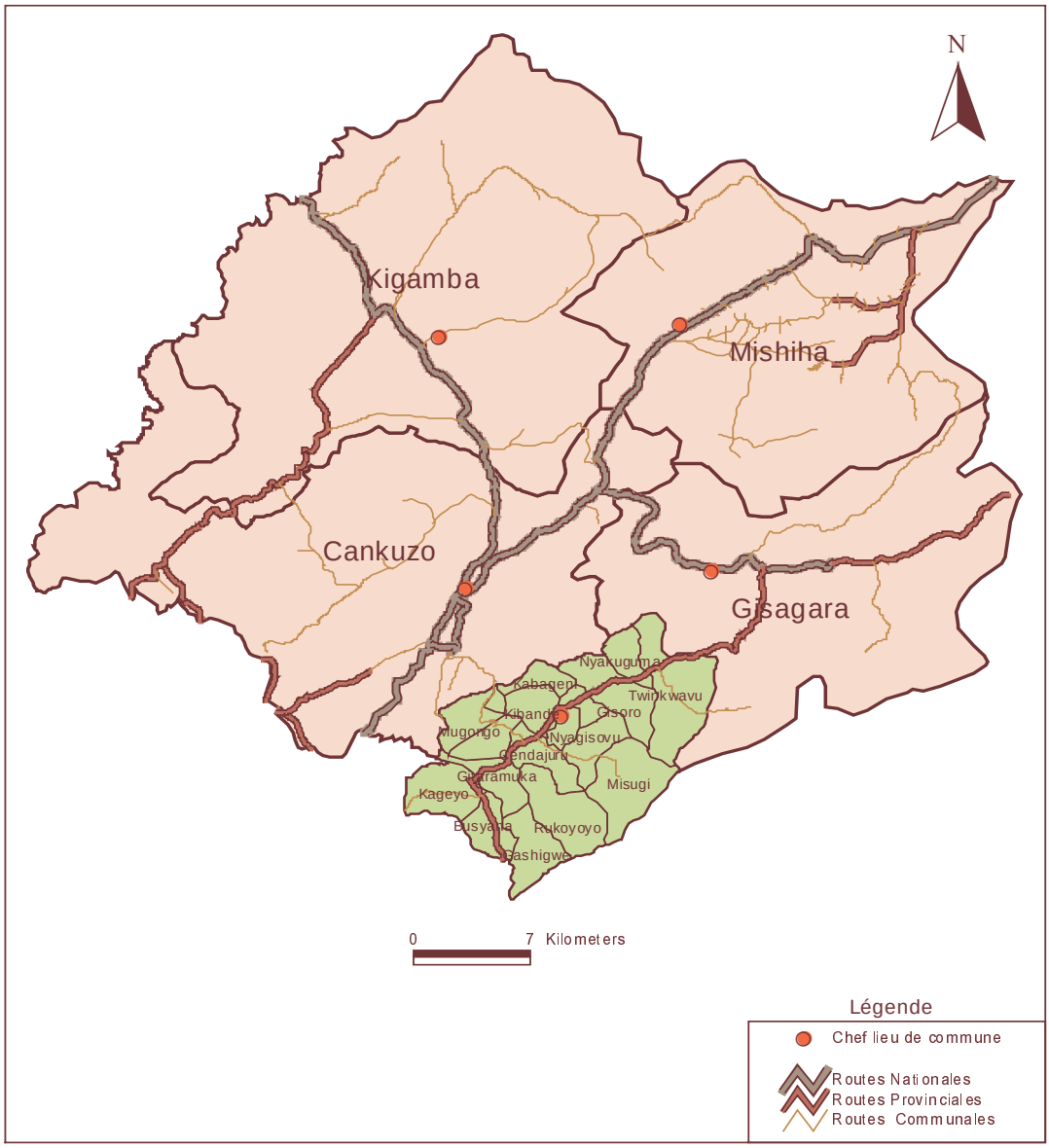

8.5.2. Modes d'évacuation

L'essentiel du surplus commercialisable emprunte le réseau routier par portage (sur la tête, au dos, à vélo) et, très rarement, par véhicules. Les quantités ainsi transportées par voyage sont très limitées : un bassin d'environ 30 Kg sur la tête ou au dos, environ deux sacs de 40 Kg chacun ou une demi-douzaine de régime des bananes sur le vélo.

Cette limitation des quantités transportées et l'absence des grands commerçants propriétaires des véhicules justifient la faiblesse des quantités des produits offerts sur les marchés de la commune.

Concernant les animaux, les bovins, les caprins, les ovins et les porcins marchent eux-mêmes à pieds (Gushorera) et parfois transportés sur des véhicules pour atteindre le marché ; les petits rongeurs (lapins et cobayes) sont transportés dans des sacs.

Enfin, l'évacuation de la volaille comme celle des œufs s'effectue par portage.

8.6. FLUX

Tableau 8.3. Flux commerciaux

EXPEDITION VERS	PROVINCES	PRODUITS
	Muyinga - Gitega	Bétail, miel
	Bururi- Mwaro	eleusine, sorgho
	Gitega – Bujumbura	arachide, miel
	Gitega	Riz, haricot
RECEPTION DE	Rutana	Sucre
	Gitega – Bujumbura	Articles de boutique
	Bujumbura	Produits de la BRARUDI
	Bururi	Huile de palme

Source : Administration locale 2006

8.7. LES SERVICES

8.7.1. Institutions financières

Les activités commerciales sont financées à moindre mesure par la seule institution financière de la commune, la COOPEC.

8.7.2. Tourisme et hôtellerie

La commune Cendajuru dispose d'un seul site touristique dans la zone Twinkwavu : Misugi. C'est la première porte d'entrée des missionnaires. Ce site a abrité, pendant une année, les pères blancs avant d'être délogés et de s'installer à Muyaga dans la commune Cankuzo. A cet endroit, il a été implanté une croix appelée « Croix de Misugi ».
Par contre, la commune ne dispose d'aucune maison d'accueil.

8.7.3. Poste et télécommunication

Dans la commune Cendajuru, il n'y a ni bureau de poste, ni téléphone, ni fax. Cependant, la téléphonie mobile est utilisable dans la commune mais le réseau est discontinu.

CHAPITRE IX : ACTION SOCIALE

9.1. SITUATION ACTUELLE

Par action sociale, on sous-entend l'ensemble des mesures et d'actions visant à protéger et à promouvoir les catégories sociales les plus vulnérables dans le but d'assurer un développement harmonieux de toutes les couches de la société.

La catégorie des vulnérables de la commune est constituée des enfants en difficultés ; personnes ayant subies des violences en récurrence les violences sexuelles ; des veuves et veufs ; des mères célibataires ; des handicapés ; des vieilles et vieux etc.

9.1.1. Enfants en difficultés

Dans ce paragraphe, il sera traité des cas des enfants sinistrés de guerre, des enfants de la rue et dans la rue, des orphelins de père et de mère pour causes de guerre, du SIDA et de mort naturelle. Il sera également analysé les cas d'enfants chefs de ménages et d'enfants indigents.

Les enfants appartenant à toutes ces catégories ayant en commun des difficultés diverses (comme l'abandon des études, non-accès aux soins de santé, malnutrition, manque d'habits …) qui les poussent au désespoir et à la perte du goût de vivre dans la société.

Il est enregistré 1.622 enfants en difficulté dont : 700 sinistrés de guerre (43%) ; 176 orphelins de guerre (10,8%) ; 8 orphelins du SIDA (0,49 %) ; 199 orphelins dont les parents sont morts naturellement (12,2%) ; 60 enfants chefs de ménage (3,6%) ; 479 enfants indigents (29,5%).

L'on peut conclure que les catégories les plus importantes sont les sinistrés de guerre qui représentent 43% des enfants en difficultés de la commune.

9.1.2. Victimes de violences

Dans la commune, beaucoup de cas de violences ne sont pas déclarés pour des raisons socio-culturelles car cela reste tabou dans la culture burundaise. Ce qui fait que les données présentées ici ne sont pas exhaustives.

Selon le CDF/Cankuzo, 44 cas de viol ont été enregistrés, dont 24 filles, soit 54,5%, 17 femmes (38,6%) et 3 hommes (6,8%).

Six (6) cas sont pris en charge dont 3 femmes, 2 filles et 1 homme.

9.1.3. Veufs, mères célibataires et indigents

Les veufs et les mères célibataires connaissent des difficultés de survie et doivent figurer dans la liste des indigents.

Selon CDF/Cankuzo, la commune compte 458 veufs dont 12 (2,6%) sont appuyés.

Le nombre d'indigents s'élève à 1.117 dont 715 femmes, soit 64% et 402 hommes, soit 35,9%. Le nombre de mères célibataires s'élève à 71 personnes.

9.1.4. Personnes handicapées

A Cendajuru, il n'existe aucune structure qui s'occupe de la réhabilitation sociale. La réhabilitation sociale est un ensemble d'actions faites en faveur des personnes handicapées pour les libérer de leur dépendance sur le plan physique et sur le plan social.

Selon ASSORHAC, la commune Cendajuru compte 343 handicapés dont 160 hommes (46,6%) et 183 femmes (53,3%).

Les causes d'infirmité signalées sont par ordre d'importance : des handicaps de naissance dû probablement à la poliomyélite : 188 cas, soit 54,8% , des handicaps dus aux accidents : 90 cas (26,2%) ; des handicaps dus à la guerre : 31 cas (9%), des handicaps dus à d'autres causes : 27 (7,8%) et des handicaps dus aux violences familiales : 6 (1,7%).

Un seul cas de handicap dû aux violences sexuelles est signalé dans la commune.

9.2. REINSERTION ET REINSTALLATION DES SINISTRES

La commune Cendajuru abrite un nombre important de déplacés et de rapatriés. Ces personnes constituent une catégorie des cas sociaux qui méritent une attention des intervenants dans le secteur de la réinsertion des sinistrés.
D'après le HCR, les déplacés vivent sur les sites de Kigarika et Twinkwavu regroupant respectivement 92 ménages avec une population de 475 personnes et 46 ménages avec 232 personnes.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du rapatriement dans les communes de la province Cankuzo.

Tableau 9.1. Evolution des rapatriés dans les communes de la province Cankuzo

Communes	**2002**	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**	**Total**
Cankuzo	9	394	351	262	0	1.016
Cendajuru	94	4.176	1.084	558	0	5.912
Gisagara	32	2.709	848	490	7	4.086
Kigamba	981	782	412	125	1	2.301
Mishiha	337	300	184	164	0	985
Total	**1.453**	**8.361**	**2.879**	**1.599**	**8**	**14.300**

Source : HCR/Ruyigi juillet 2006

Le nombre total des rapatriés de la province est de 14.300 personnes. La commune Cendajuru en détient 5.912, soit 41,3% des rapatriés de la province ; ce qui lui confère la première place en terme d'importance des rapatriés de la province.
Les années 2003 et 2004 ont connu des retours importants des réfugiés, respectivement 4.176 et 1.084.

9.3. HABITAT

9.3.1. Situation de l'habitat

L'habitat est du type dispersé à l'exception du chef lieu de la commune.

L'habitat existant dans la commune est très loin de répondre aux exigences minimales de confort et de salubrité. Les habitations sont construites en matériaux semi-durables, en utilisant des technologies traditionnelles, ce qui explique leurs dimensions réduites et leur fragilité. Elles ne sont pas desservies en eau ni en électricité.

Bref, la population est mal logée. En effet, les estimations fournies par l'administration locale illustrent cette situation.

Répartition des maisons suivant le type de :

1. Mur en briques cuites : (4%), en briques adobes : (56%), en pisé (39%), en sheeting:(1%)
2. Toiture en chaume (83%), tôles (13 %) et tuiles (4 %) ;
3. Pavement : terre battue (99%), ciment (0,6%), carreaux fabriqués localement (0,2 %).

9.3.2. Disponibilité des matériaux de construction

Tableau ci-dessous donne la localisation des sites d'exploitation du sable du moellon, du gravier et de la carrière.

Tableau 9.2: Localisation des matériaux de construction

Sites/matériaux	Sable	Moellon	Gravier	Carrière
	Twinkwavu	Twinkwavu	Gisoro	Twinkwavu
	Duhiro	Nyakuguma		Gisoro
	Misugi	Kabageni		Kigarika
		Kibande		Gitaramuka
		Nyamugari		
Total	**3**	**5**	**1**	**4**

Source : Administration locale /Cankuzo/2006

Il ressort de ce tableau que la commune dispose de 3 sites d'exploitation de sable, 5 gisements de moellon, 1 site d'exploitation de gravier et 4 sites de carrière.

Les matériaux importés ne sont pas accessibles dans la commune pour les raisons majeures suivantes :

1. Leurs coûts élevés ;
2. Faible pouvoir d'achat de la population ;
3. Absence de quincailleries.

9.3.3. L'incidence de la crise sur l'habitat

La crise a eu une incidence néfaste sur l'habitat. Selon l'administration locale, environ 2.601 habitations ont été détruites, soit environ 38 % des maisons détruites de la province.

Le tableau 9.3 fait état du nombre des maisons détruites à travers les communes pendant la guerre civile.

Tableau 9.3. Maisons détruites pendant la crise

Communes	**Maisons détruites**
Cankuzo	1.545
Cendajuru	2.601
Gisagara	1.432
Kigamba	687
Mishiha	546
Total	**6.811**

Source : Administration locale/2006

Des efforts particuliers ont été fournis par plusieurs intervenants dans la reconstruction et des maisons ont été construites dans toutes les communes, mais à des proportions différentes suivant les intervenants et les communes les plus nécessiteuses.

9.4. INTERVENANTS

- SOPRAD ;
- COPED ;
- SOLIDARITE ;
- W.O.I

9.5. CONTRAINTES, POTENTIALITES ET PERSPECTIVES

9.5.1. Contraintes rencontrées

- Le manque de moyens financiers suffisants pour faire face aux besoins urgents de reconstruction et d'amélioration de l'habitat ;
- L'insuffisance du bois de construction surtout les perches ;
- Les prix élevés des matériaux de construction ;
- Le faible pouvoir d'achat de la population.

9.5.2. Potentialités

- La présence d'artisans : maçons, charpentiers, tuiliers, briquetiers ;
- La présence relative des matériaux locaux de construction ;
- La disponibilité des espaces à bâtir ;
- La présence des gisements de la matière première pour la fabrication des matériaux locaux de construction ;
- La disponibilité de la main d'œuvre locale.

9.5.3. Perspectives

- Promouvoir les associations de la filière habitat ;
- Utiliser rationnellement des matériaux de construction ;
- Promouvoir l'artisanat pour augmenter le nombre de maçons et de charpentiers.

CHAPITRE X : SANTE

10.1. SITUATION SANITAIRE EN 2005

Selon la DPS/Cankuzo, la commune Cendajuru comme toutes les communes du pays connaît les mêmes problématiques en matière sanitaire : insuffisance d'infrastructures sanitaires, de ressources humaines, la faible capacité d'accueil, …

La commune Cendajuru dispose de 2 centres de santé fonctionnels sur 16 que détient la province, soit 18,75%. Il s'agit des centres de santé de Cendajuru et Twinkwavu (voir carte des infrastructures ci-dessous), celui de Nyamugari n'étant pas fonctionnel.

Concernant le personnel soignant, la commune Cendajuru dispose de 5 Paramédicaux dont 1 A2 ; 3 A3 et 1 TPS.

Localisation des structures sanitaires

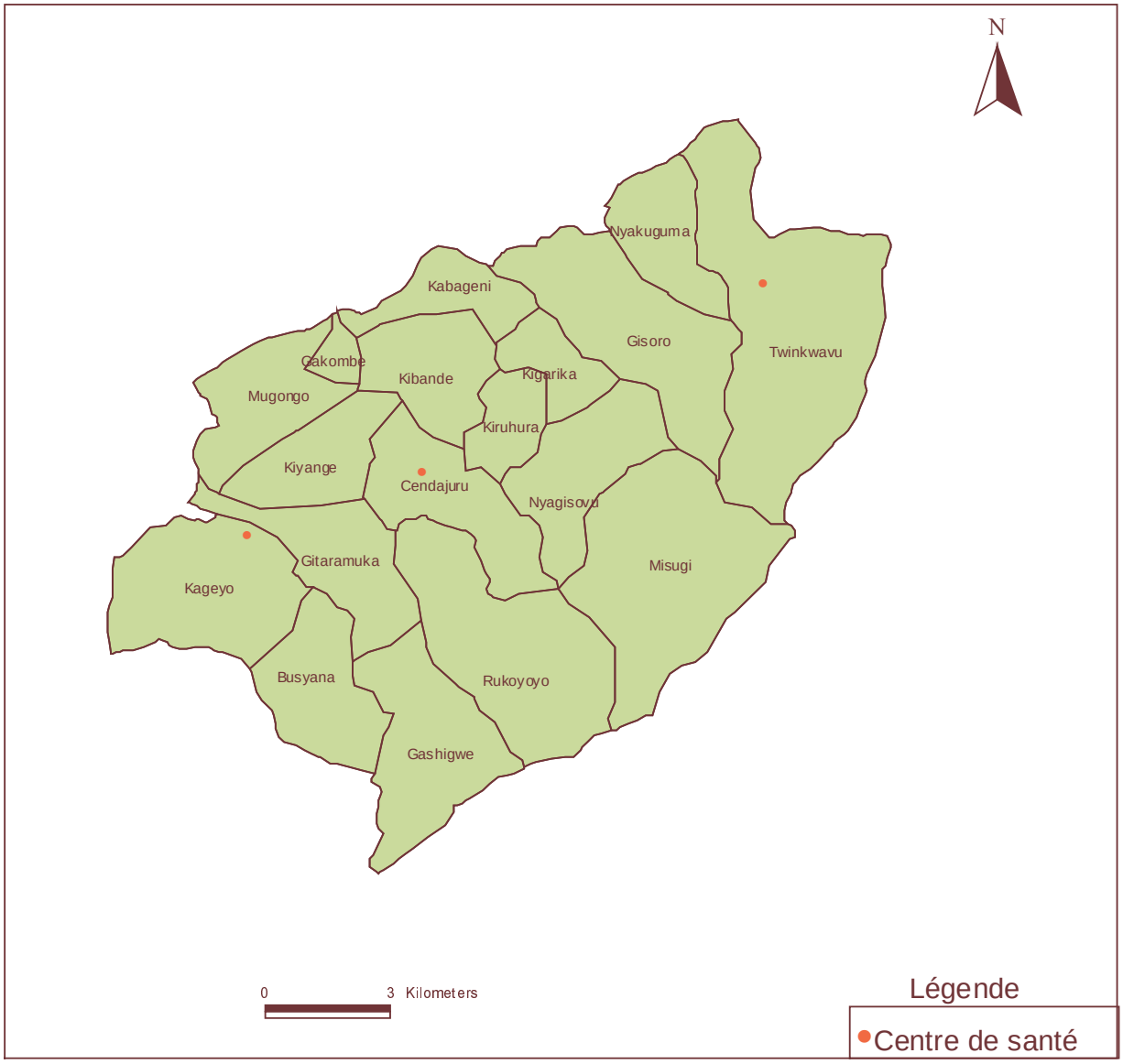

10.2. DONNEES EPIDEMIOLOGIQUES

La situation sanitaire générale de la commune présente un tableau clinique caractérisé par la persistance des maladies suivantes : le paludisme, les infections respiratoires, les maladies diarrhéiques, les infections pulmonaires ou respiratoires, les maladies nutritionnelles et avitaminoses, les maladies sexuellement transmissibles (MST) et le VIH/SIDA…
Il convient de signaler également l'ignorance des règles d'hygiène dans le milieu rural ainsi que des accouchements à domicile dont un grand nombre n'est pas assisté.

Les pathologies sous surveillance les plus fréquentes dans la commune sont indiquées dans le tableau 10.1.

Le paludisme constitue la cause principale de morbi-mortalité avec 10.101 cas pour toute l'année 2005. Suivent ensuite, les infections respiratoires, la malnutrition et les maladies diarrhéiques surtout chez les moins de 5 ans. En 2005, 1.032 cas de pneumonie, 371 cas de malnutrition et 209 cas de diarrhée ont été recensés.

Cependant, sur le plan provincial, la commune Cendajuru est la communes la moins affectée. Les cas du paludisme de la commune présentent 13,4% des cas de paludisme enregistrés au cours de l'année 2005 dans la province, les cas de pneumonies 5,6%, les cas de malnutrition 41% et les cas de diarrhées 6,1 %.
Dans la commune Cendajuru, aucun cas de tuberculose, ni de rougeole n'est enregistré.

Tableau 10.1. Données épidémiologiques de la province

Maladies / Communes	Paludisme	IRA	Diarrhée	Malnutrition	Dysenterie
Cankuzo	19 824	1907	502	80	64
Cendajuru	10 101	1032	209	371	51
Gisagara	19 415	8113	888	195	195
Kigamba	12 387	3321	633	102	135
Mishiha	13 263	3799	1167	155	245
Total	**74 990**	**18172**	**3399**	**903**	**690**

Source : DPS Cankuzo 2006

10.3. MEDECINE PREVENTIVE

Chaque année, une grande campagne de vaccination est organisée à travers tout le pays dans le cadre du PEV avec l'appui de l'UNICEF et de l'OMS en vue de réduire la morbidité et la mortalité infantile dues aux maladies que l'on peut prévenir par la vaccination.

En se référant au tableau 10.2, les personnes vaccinées par antigène par rapport à l'effectif total des personnes vaccinées de la province représentent pour : VAT2 : 13,6%; BCG : 17,8%; Polio3: 17%; Pentavalent3 : 16,8% ; Rougeole : 16,2 %.

Tableau 10.2 : Données sur la vaccination de la province

Commune	Nombre de personnes vaccinées contre				
	VAT2 et plus	BCG	Polio3	Pentavalent3	Rougeole
1. Cankuzo	543	1 312	1 259	1 266	1 435
2. Cendajuru	400	1 268	1 259	1 253	1 255
3. Gisagara	1 122	1 995	2 186	2 192	2 285
4. Kigamba	136	1 063	1 219	1 224	1 071
5. Mishiha	731	1 473	1 461	1 516	1 660
Total	**2 932**	**7 111**	**7 384**	**7 451**	**7 706**

Source : DPS Cankuzo 2006

10.4. SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT

Les consultations prénatales et les accouchements dans les structures demeurent très faibles. Aucune femme ne vient en consultation post-natale.

Tableau 10.3 : Données sur la santé de la mère et de l'enfant

Commune	**CPN3**	**Accouchements assistés**	**CpoN**	**Couverture contraceptive**
1. Cankuzo	383	709		2,7%
2. Cendajuru	284	60		4,3%
3. Gisagara	680	240		2,03%
4. Kigamba	192	105		1,1%
5. Mishiha	1072	103		3,73%
Total	**2 611**	**1 227**		**2,3%**

Source : DPS Cankuzo 2006

10.5. SITUATION SUR LE VIH/SIDA ET LES IST

En se référant au tableau 10.4 de la DPS, 4 personnes dont 2 femmes et 2 hommes sont contrôlées séropositives dans la commune Cendajuru.

Selon le même tableau, les femmes sont les plus touchées par les IST. En effet, des 50 personnes infectées de la commune, 30 (60%) concernent les femmes.

L'effectif des personnes infectées de la commune représente 8,2% des infectés de la province.

Les femmes de la commune représentent, elles seules, 4,9% des cas d'IST recensés dans la province.

Tableau 10.4 : Données sur le VIH SIDA et les IST de la province

Commune	Nombre de personnes séropositives			Nombre de cas d'IST		
	H	F	Total	H	F	Total
1.Cankuzo	8	17	25	176	200	376
2. Cendajuru	2	2	4	20	30	50
3. Gisagara	3	1	4	24	29	53
4. Kigamba	8	10	18	43	47	90
5. Mishiha	4	0	4	17	19	36
Total	**25**	**30**	**55**	**280**	**325**	**605**

Source : DPS Cankuzo 2006

10.6. MEDECINE TRADITIONNELLE

Les intervenants en médecine traditionnelle dans la province sont les tradithérapeutes et les accoucheuses traditionnelles consignés dans le tableau 10.5.

La commune Cendajuru dispose de 40 tradithérapeutes et de 40 accoucheuses traditionnelles dont 33 formées avec kit.

Le recours au guérisseur est particulièrement évident pour les malades habitant loin des centres de santé et sans moyens financiers.

En outre, la conception traditionnelle de toute maladie comme un mauvais sort jeté par un proche explique le recours au guérisseur et à ses pratiques dont les effets sont parfois positifs notamment pour les maladies psychiques.

Tableau 10.5 : Situation de la médecine traditionnelle

Commune	Tradithérapeutes	Accoucheuses traditionnelles	
		Formées avec kit	Formées sans kit
1. Cankuzo	40	28	12
2. Cendajuru	40	33	7
3. Gisagara	40	30	10
4. Kigamba	40	21	19
5. Mishiha	40	28	12
Total	**200**	**140**	**60**

Source : Secteur de santé Cankuzo/2006

10.7. INTERVENANTS

- L'ONG Solidarité travaille dans le secteur eau et assainissement ;
- CORDAID appuie les centres de santé dans la prestation des soins, la supervision, la fourniture des médicaments et la réhabilitation des infrastructures ;
- Twitezimbere œuvre dans la construction de nouveaux centres de santé ;
- SOPRAD dans la gestion des structures de santé agréées ;
- CPLS dans la lutte contre le VIH/SIDA ;
- BPS planifie, coordonne, supervise et assure le suivi évaluation des programmes de santé.

10.8. LES PRINCIPALES CONTRAINTES ET ACTIONS A MENER

10.8.1. Contraintes

- Manque de moyens financiers ;
- Eloignement des centres de santé ;
- Coutumes traditionnelles (guérisseurs – fétichistes) ;
- Insuffisance du personnel soignant ;
- Insuffisance des infrastructures sanitaires ;

- Insuffisance des équipements ;
- Insuffisance des médicaments.

10.8.2. Stratégies/Actions à mener

- Doter la commune d'un personnel de santé qualifié et suffisant ;
- Former, sensibiliser et motiver le personnel soignant ;
- Soutient technique et financier par l'Etat ;
- Promotion des soins préventifs ;
- Construction d'une école paramédicale ;
- Equiper les centres de santé.

CHAPITRE XI : APPROVISIONNEMENT EN EAU

L'approvisionnement se fait par des sources aménagées, par des puits ou des forages et par les adductions d'eau gravitaire. Le captage des eaux à partir des cours d'eau existants ne se fait pas car le système de pompage est onéreux et difficile à entretenir.

11.1. DESSERTE EN EAU POTABLE

La commune Cendajuru ne répond pas aux normes exigées par l'OMS à savoir ; un point d'eau tous les 500 mètres.

En se référant au tableau 11.1 qui fait état de desserte en eau, 3.951 ménages de la commune, soit 77,7 % des ménages de la commune, utilisent des points d'eau. Ce même effectif représente 21,3 % des ménages de la province utilisant les points d'eau. La commune se range dernière de la province quant au nombre des points d'eau fonctionnels avec 134 points d'eau, soit 12.4 % des points d'eau de la province.

Tableau 11.1. Desserte en eau potable dans la province Cankuzo/2005

Communes	Nombre de ménages	Ménages utilisant points d'eau fonctionnels	Points d'eau fonctionnels	Ménages par point d'eau	Superficie en km²	Points d'eau par 500 m
Cankuzo	8 861	4 402	471	10	488,62	1
Cendajuru	5 083	3 951	134	28	183,63	0,7
Gisagara	10 572	3 772	229	28	347,40	0,65
Kigamba	6 594	2 851	382	16	563,69	0,67
Mishiha	7 764	3 492	140	25	381,20	0,36
Total	**38 874**	**18 468**	**1073**	**17**	**1964,54**	**0,54**

Source : Coordination provinciale RCE 2006

N.B. Les points comprennent les sources aménagées, les bornes fontaines publiques et les puits.

11.2. RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU

La commune dispose de 4 réseaux d'adduction d'eau (Kigarika, Ntende, Gisoro, Gashigwe-Nyamugari) d'une longueur totale de 55 km.

Le tableau 11.2 donne la situation actuelle des réseaux d'adduction d'eau de la province.

Tableau 11.2. Réseaux d'adduction d'eau

Commune	Nombre de réseaux	Linéaire/Km	Bornes fontaines		
			Total	Fonctionnelles	Non fonctionnelles
Cankuzo	5	71,5	76	50	26
Cendajuru	4	55	53	42	11
Gisagara	11	99,5	67	26	41
Kigamba	7	90,5	64	9	55
Mishiha	4	139	107	64	43
Total	**31**	**455,5**	**367**	**191**	**176**

Source : Coordination provinciale RCE

La commune totalise 53 bornes fontaines, soit 14,4% des bornes fontaines de la province. De ces 53 bornes, 42, soit 79,2% des bornes fonctionnent.

11.3. GESTION ET ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES D'EAU

La gestion est assurée par la Régie Communale de l'Eau mise en place par la Direction Générale de l'Hydraulique et des Energies Rurales. Elle avait cessé de fonctionner avec la crise, mais elle reprend progressivement de service.

Le Fontainier Communal et les usagers des points d'eau ne jouent plus leurs rôles respectifs, par manque de moyens pour le fontainier et par manque d'encadrement/sensibilisation pour les usagers qui doivent contribuer à l'entretien de ces infrastructures.

11.4. INTERVENANTS

- World Vision
- ONG Solidarités
- Projet Eau et Assainissement
- Coordination Provinciale des RCE

11.5. PRINCIPALES CONTRAINTES

- L'absence de sensibilisation des populations à la prise en charge de l'entretien des infrastructures d'eau de la commune ;
- L'absence d'initiative des bénéficiaires pour la réparation des points d'eau défectueux ;
- L'ignorance de technologie de captage des eaux à partir des cours d'eau existants ;
- L'insuffisance des ressources financières de la commune ;
- Le mauvais fonctionnement des régies communales de l'eau (RCE) ;
- La fréquence des feux de brousse occasionnant la diminution du potentiel hydrique voire le tarissement des sources aménagées.

11.6. STRATEGIES A MENER

- Sensibiliser la population à la bonne utilisation, à la prise en charge de l'entretien et à la gestion des installations d'eau ;
- Redynamiser la Régie Communale de l'Eau ;
- Réhabiliter toutes les infrastructures d'eau détruites défectueuses ;
- Reboiser les bassins versants et collines dénudées pour préserver le potentiel hydrique de la province ;
- Juguler les feux de brousse et tous les éléments nocifs à l'environnement.

CHAPITRE XII : EDUCATION

Le système éducatif de la commune Cendajuru se caractérise par des disparités dans l'implantation des infrastructures scolaires à travers les collines, par une insuffisance en personnel enseignant en quantité et en qualité, par une insuffisance des salles de classes, par un manque de matériel didactique et pédagogique, des équipements adaptés…

L'enseignement primaire comprend 9 écoles dont 2 à cycle complet et l'enseignement secondaire 1 école secondaire à cycle inférieur.
La répartition de toutes ces écoles est illustrée sur la carte des infrastructures scolaires ci-dessous.

12.1. ENSEIGNEMENT FORMEL

12.1.1. Situation des écoles primaires

Au cours de l'année scolaire 2005-2006, l'enseignement primaire dans la commune Cendajuru est assuré dans 9 écoles primaires dont 2 à cycle complet.
Les 9 écoles de la commune totalisent un effectif de 5.012 élèves répartis dans 69 salles de classe, soit un ratio moyen de 73 élèves/classe alors que les normes requises sont de 30 élèves/classe.
L'école primaire de Ruvumu enregistre les ratios les plus faibles ; 35 élèves/classe et 35 élèves/enseignant.

L'école primaire de Misugi est la plus défavorisée avec 163 élèves/salle et 123 élèves/enseignant.
Les deux ratios moyens de 73 élèves/classe et de 71 élèves/enseignant démontrent à suffisance qu'il faut construire les nouveaux établissements et augmenter le nombre d'enseignants.

Les rapports élèves filles/garçons et femmes/hommes enseignants sont renseignés dans le tableau XII.1 en annexe.

Ils se présentent comme suit :

- Sur les 5.012 élèves de l'école primaire, 2.360 sont des filles, soit 47% de l'effectif total des élèves ;
- Sur 71 enseignants, 29 sont des femmes, soit 40,8% du total des enseignants.

Tableau 12.1. Situation des écoles primaires dans la commune Cendajuru (2005-2006)

Zone	Nom de l'école	Colline d'implantation	Nombre salles	Cycle complet	Effectifs	Enseignants	Ratio él/salle	Ratio élèv/ens.
Twinkwavu	E.P.Gisoro	Gisoro	6		494	7	82	71
	E.P.Misugi	Misugi	3		490	4	163	123
	E.P.Twinkwavu	Twinkwavu	12		1.066	14	89	76
Cendajuru	E.P.Kiruhura	Kiruhura	6		531	8	89	66
	E.P.Cendajuru	Cendajuru	13		797	13	61	61
	E.P.Mugongo	Mugongo	5		276	5	55	55
Nyamugari	E.P.Gashirwe	Gashirwe	12		687	8	57	86
	E.P.Nyamugari	Nyamugari	6		464	6	77	77
	E.P.Ruvumu	Nyamugari	6		207	6	35	35
Total	**9**		**69**		**5.012**	**71**	**73**	**71**

Source : Chargé de la Carte Scolaire Cankuzo/2006

12.1.2. Situation des écoles secondaires

La commune Cendajuru dispose d'un Collège Communal situé au chef-lieu de la commune.

Cette école enregistre un effectif de 248 élèves pour un nombre de 7 salles de classe, soit un ratio moyen de 35 élèves/classe. Aussi, le ratio moyen élèves/enseignant est de 35.

Des 248 élèves enregistrés, 91 sont des filles, soit 36,6% de l'effectif total des élèves. Et, des 7 enseignants dont dispose l'école, 2 sont des femmes (28,5%).

Carte des infrastructures scolaires 2005-2006

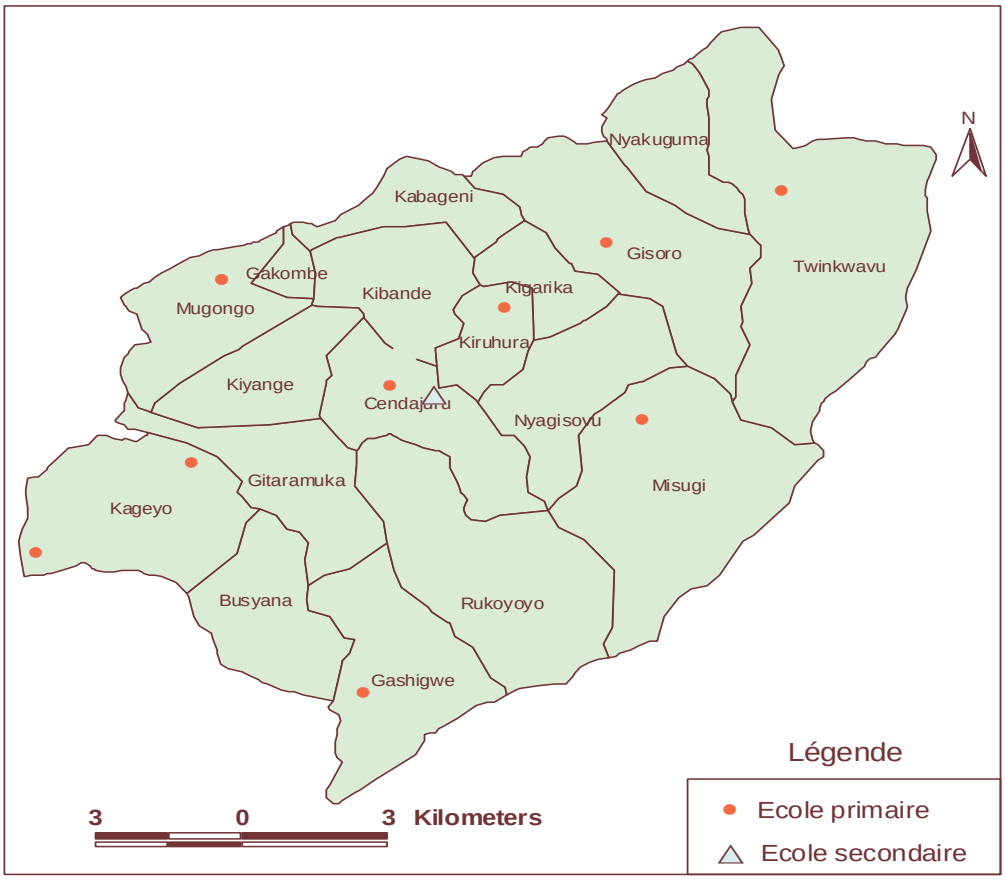

12.2. ENSEIGNEMENT INFORMEL

Dans la commune Cendajuru, l'enseignement informel englobe les écoles d'enseignement des métiers et les écoles Yagamukama.

12.2.1. Enseignement des métiers

La commune dispose d'une école de métiers à Cendajuru avec cycle complet.

Au cours de l'année scolaire 2005-2006, cette école a enregistré 27 élèves dont 17 filles, soit 62,9% et 2 enseignants dont 1 femme.

Les ratios élèves/salle et élèves/enseignant sont respectivement de 9 et 14.

12.2.2. Ecoles religieuses/Yagamukama

Les écoles Yagamukama sont encadrées par l'église catholique. Pendant plusieurs années, elles ont contribué dans la baisse de scolarisation. En effet, les parents préféraient y envoyer leurs enfants car les enseignements y étaient gratuits. Les filles en ont été victimes plus que les garçons. Aujourd'hui, fort heureusement, ces écoles sont en phase de disparition progressive pour laisser place à l'éducation formelle.

La commune compte 3 écoles Yagamukama sans cycle complet avec un effectif de 615 élèves dont 387 filles (62,9%) répartis dans 9 salles de classe. Les ratios moyens sont de 69 élèves/salle et 47 élèves/enseignant.

Les enseignants sont au nombre de 13 tous des hommes.

Tableau 12.2. Situation des écoles Yagamukama à Cendajuru (2005-2006)

Zone	Nom de l'école	Colline d'implantation	Nombre salle	Effectifs	Enseignants	Ratio élèv/salle	Ratio élèv/ens.
Cendajuru	Cendajuru	Cendajuru	6	365	10	61	37
Nyamugari	Gashirwe	Gashirwe	1	51	1	51	51
Twinkwavu	Twinkwavu	Twinkwavu	2	199	2	99.5	99.5
TOTAL			**9**	**615**	**13**	**68**	**47**

Source : Chargé de la carte scolaire Cankuzo/2006

CHAPITRE XIII : JEUNESSE ET SPORT

13.1. JEUNESSE

13.1.1. Situation des jeunes

La commune est caractérisée par une jeunesse désœuvrée et non scolarisée, mais, qui participe activement au maintien de la paix et aux activités de développement de la commune en se groupant en diverses associations.

13.1.2. Encadrement des jeunes

Au niveau du Ministère de la Jeunesse et des Sports, il a été créé deux Directions qui oeuvrent dans le secteur de la jeunesse pour aider les jeunes à s'organiser en associations. Il s'agit des Directions du Mouvement Associatif des jeunes et de l'Insertion Economique des jeunes. La première a comme mission le renforcement de la capacité organisationnelle des jeunes et la seconde aide les jeunes à s'insérer dans les circuits de production, par la promotion de l'entreprenariat en proposant quelques voies stratégiques pour que l'auto-prise en charge soit une réalité.

Il existe quelques groupes d'animation culturelle (danses folkloriques) sur certaines collines mais ils ne sont pas organisées pour un meilleur encadrement et un éveil de talent chez les jeunes.

13.2. SPORT

13.2.1. Généralités

Le sport le plus pratiqué est le football. Ce sport contribue beaucoup à rapprocher les jeunes des différentes communautés de la commune dans le cadre de consolidation de la paix.

La commune détient 5 terrains de football et un terrain de basket ball tous en mauvais état. Ces terrains sont répartis dans les collines suivantes : Kiruhura, Twinkwavu et Misugi.

13.2.2 Infrastructures sportives

Infrastructures	Colline d'implantation	Equipement ou non	Etat actuel Bon ou mauvais	Structure de gestion et d'entretien
Terrain de football	Kiruhura	non équipé	Mauvais	Commune
Terrain de basket ball	Kiruhura	non équipé	Mauvais	CoCo. Cendajuru
Terrain de football	Twinkwavu	non équipé	mauvais	Zone Twinkwavu
Terrain de football	Misugi	non équipé	Mauvais	Colline
Terrain de football	Gisoro	non équipé	Mauvais	Colline
Terrain de football	Gashirwe	non équipé	mauvais	Colline

Source : Administration locale 2006

13.3. CULTURE

13.3.1. Généralités

La culture englobe l'ensemble des éléments qui, au cours du temps, ont façonné l'identité d'un peuple ou d'une communauté. Il s'agit notamment des éléments suivants : la langue, les croyances, les mœurs, les connaissances techniques, les fondements de l'organisation sociale, le patrimoine oral et physique dont les expressions musicales, folkloriques et artistiques etc…

Le folklore y est essentiellement représenté par les danses Umutsibo et Ihuruma. La poésie pastorale et les berceuses sont en constante régression.

13.3.2. Patrimoine culturel

Le patrimoine culturel constitue l'ensemble des éléments matériels et non matériels qui contribuent à maintenir et à développer l'identité culturelle d'un peuple ou d'une communauté dans le temps et dans l'espace. Il s'agit des sites historiques, des monuments, des musées, des espaces culturels, des centres de lecture et d'animation culturel.

La commune dispose d'un site historique : la Croix de Misugi.

CHAPITRE XIV : JUSTICE

14.1. GENERALITES

La commune Cendajuru dispose, à l'instar de toutes les communes de la province, d'un Tribunal de Résidence.

Les affaires couramment traitées par les services judiciaires sont civiles et pénales.

En matière civile, le gros des affaires enregistrées dans les juridictions sont relatives aux propriétés foncières (succession, contrats de vente irréguliers, …)

En matière pénale, les infractions fréquentes sont surtout les vols qualifiés, les viols avec violence, les assassinats, pillages, ...

Le Tribunal de Résidence de Cendajuru dispose de quatre juges et de trois agents d'ordre judiciaire et d'un Officier de Police Judiciaire communal.

Le Tribunal de Résidence dispose de 3 locaux et d'une salle d'audience tous en bon état et bien équipés en mobilier.

14.2. PERFORMANCES DES SERVICES JUDICIAIRES

- Nombre de dossiers à traiter au cours de l'année : 50
- Nombre de dossiers jugés et clôturés : 39
- Nombre de dossiers exécutés : 19
- Nombre de jugements non encore exécutés : 20

14.3. JUSTICE GRACIEUSE

14.3.1. Généralités

La justice gracieuse est l'une des institutions auxiliaires de la justice. Elle est rendue par le Conseil des Notables de la Colline (les Bashingantahe), en collaboration avec les conseillers collinaires. Ce conseil est institué sur toute l'étendue du territoire.

La composition du Conseil des Notables de la colline et la procédure suivie sont fixées par les usages locaux sous réserve du respect des règles relatives à la récusation, au secret professionnel et à l'ordre public. Les membres accomplissent leur travail à titre bénévole.

14.3.2. Rôle des Notables

Le Conseil des Notables est chargé de concilier les parties en litige. A l'issue du procès, il remet aux parties une copie du procès-verbal de l'instance comprenant les mentions suivantes :

- L'identité des parties ;
- L'objet du litige ;
- Les témoins entendus avec le résumé de leurs dépositions ;
- L'arrangement proposé ;
- Le P.V de l'instance des notables n'est plus obligatoire.

14.3.3. Nature des litiges

Le Conseil des Notables donne son avis préalable sur toutes les affaires civiles de la compétence des tribunaux de résidence.

Il s'agit entre autres des conflits entre époux, conflits de propriétés….

Il lui est interdit de procéder à des arrangements touchant à la compétence judiciaire répressive.

14.3.4. Liens avec les juridictions

Les justiciables ont le libre choix d'intenter leur action soit au Conseil des Notables qui collabore avec le Conseil de Colline, soit saisir directement le Tribunal de Résidence.

Toutefois, le tribunal n'est pas lié par l'arrangement proposé par le Conseil des Notables de la colline et le Conseil de Colline, sauf pour la vérification des déclarations des parties et des dépositions des témoins.
Contrairement à la pratique des juridictions, l'arrangement proposé par le Conseil des Notables de la colline n'a pas l'autorité de la chose jugée et ne peut être exécuté par voie forcée. La procédure devant cette institution ne donne lieu à aucun frais de justice.

14.4. INTERVENANTS

- La commune
- APRODH
- L'ONG RCN Justice et démocratie
- Ministère de la justice
- Ligue Iteka

14.5. CONTRAINTES ET ACTIONS A MENER

14.5.1. Principales contraintes

- Lenteur caractérisée de la justice due à la complexité des procédures à suivre ;
- Complexité des dossiers relatifs aux conflits liés aux terres, à la succession et à l'application du Code des personnes et de la famille ;
- Personnel insuffisant et non qualifié;
- Manque de moyens de déplacement ;

14.5.2. Stratégies/actions à mener

- Accroître l'effectif du personnel ;
- Former les magistrats et les greffiers compétents ;
- Doter le tribunal des outils modernes de travail notamment les ordinateurs, les photocopieuses, etc.

CHAPITRE XV : PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

15.1. PRINCIPAUX FACTEURS FAVORABLES AU DEVELOPPEMENT

La commune détient certains avantages pouvant permettre son développement. Il s'agit entre autres de :

- La faible densité moyenne pouvant lui permettre de dégager des terres à emblaver ;
- La présence, quoiqu'en mauvais état, d'un centre semencier ;
- La présence des infrastructures zoo-sanitaires ;
- La présence des matériaux de construction : sable, moellon, gravier et latérite ;

15.2. PRINCIPALES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT

- Le mauvais état des routes et l'insuffisance des moyens de transport ;
- L'insuffisance des intrants agricoles : semences améliorées, fumier…
- L'inaccessibilité aux engrais chimiques et aux produits phytosanitaires par la dégénéré ; la non-utilisation des engrais chimiques et produits phytosanitaires ;
- La destruction de l'environnement par des pratiques agricoles non appropriées, la coupe incontrôlée de bois, les feux de brousse…
- L'absence de structure de financement pour les activités de développement ;
- Les difficultés d'approvisionnement en eau potable ;
- La croyance très persistante à la sorcellerie et aux pratiques fétichistes ;
- L'insuffisance et l'état de délabrement des infrastructures à caractère social (centres de santé, écoles, infrastructures sportives, centres récréatifs …)

15.3. STRATEGIES ET ACTIONS A DEVELOPPER

Les stratégies et actions pour développer la commune Cendajuru seront consignées dans un Plan Communal de Développement, lequel plan devra être inscrit dans un Plan de Développement Provincial.

Les stratégies et actions à développer sont résumées dans le tableau XVI.1. en annexe.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La commune Cendajuru est située dans la région naturelle du Moso qui se caractérise par une altitude moyenne d'environ 1.300m avec une pluviométrie moyenne annuelle d'environ 1.200mm et les températures moyennes entre 14°C et 28°C. Les sols y sont argileux et de fertilité élevée.

Cette commune est parmi les plus pauvres et les moins défavorisées de la province. En témoignent les constats suivants.

Bien que sa population et sa superficie soient les moins importantes de la province, sa densité de 130 habitants/km² est l'une des plus fortes ; seconde après celle Gisagara 155 habitants /km². Elle est de loin supérieure à la densité moyenne de la province 102/km².

Son agriculture ainsi que son élevage sont les moins performants de la province.

Elle est l'avant dernière commune productrice des vivriers de la province, devant Kigamba, la dernière. Elle ne produit annuellement que 3,4% des vivriers de la province.

Avec seulement 4% du cheptel de la province, Cendajuru est la dernière commune en terme de l'importance numérique du cheptel.

La pêche n'est pas pratiquée dans la commune Cendajuru. Et pour répondre aux besoins de la protéine animale, quelques populations s'adonnent à la pisciculture familiale.
Cependant, cette activité n'est pas suffisamment développée.

La commune de Cendajuru est traversée par la forêt du Parc National de la Ruvubu.
Cette commune détient 136 ha des superficies reboisées, soit 10,8% des superficies reboisées de la province. Ce qui lui confère la dernière place en importance des superficies reboisées de la province.

Concernant l'artisanat, il est plus ou moins développé avec un bon nombre des menuisiers, couturiers, mécaniciens…

Les échanges commerciaux concernent essentiellement les produits agricoles et de l'élevage. Cependant l'état défectueux des routes handicape la commercialisation.

La commune Cendajuru a, jusqu'à 2005, enregistré des retours importants des réfugiés. A la fin de cette année, elle détenait 41,3% des rapatriés de la province ; ce qui lui a conféré la première place en terme d'importance des rapatriés de la province.

Concernant la santé, Cendajuru ne dispose que de deux centres de santé fonctionnels et d'un personnel soignant comprenant un infirmier A2, trois infirmiers A3 et un TPS.
La situation sanitaire générale de la commune présente un tableau clinique caractérisé par la persistance des maladies suivantes : le paludisme, les infections respiratoires, les maladies diarrhéiques, les infections pulmonaires ou respiratoires, les maladies nutritionnelles et avitaminoses, les maladies sexuellement transmissibles (MST) et le VIH/SIDA…

De ce qui est de l'approvisionnement en eau potable, la commune se range dernière de la province quant au nombre des points d'eau fonctionnels avec 12,4 % des points d'eau de la province. La majorité de la population de la province continuent à s'approvisionner à partir des rivières ; d'où des cas des maladies d'origine hydrique.

La commune est également pauvre en infrastructures scolaires et en personnel enseignant.
L'enseignement primaire est dispensé dans 9 écoles dont 2 seulement à cycle complet. Ces écoles primaires totalisent 69 salles de classe, soit ratio moyen de 73 élèves/classe.
Par contre l'unique Collège Communal, qui assure l'enseignement secondaire, affiche les ratios élèves/classe et élèves/enseignant identique : 35.
Le rapport filles/garçons est 47% à l'école primaire et 37% au secondaire.

Pour l'enseignement informel, la commune détient une école des métiers et 3 écoles religieuses Yagamukama. Ces écoles sont dominées par l'effectif des filles, (63%) pour chaque catégorie.

La commune héberge beaucoup des jeunes sans occupation et pratiquement non encadrés. La jeunesse locale s'adonne au football, mais les terrains sur lesquels elle pratique ce sport sont tous en mauvais état.

Le Tribunal de Résidence de la commune dispose de 3 locaux et d'une salle d'audience en bon état et bien équipés en mobilier.

Après cette analyse de la situation socio-économique que vit à ce jour la commune Cendajuru, l'on peut conclure qu'aucun atout majeur à lui seul ne comporte assez de chances pour remorquer le développement de cette commune.

Le climat et le sol y sont cependant favorables pour les cultures du palmier à huile, du soja, de l'arachide et du tournesol à des fins de transformation en huile végétale pour la consommation humaine.

Un autre atout réside dans les vastes étendues des savanes susceptibles de développer l'élevage. Il serait stratégique d'organiser les éleveurs locaux à l'activité d'élevage sur des bases plus modernes (embouche, production laitière, production des aliments du bétail, …).

Cependant, ces potentialités ne peuvent profiter à la population de la commune que dans la mesure où les contraintes spécifiques au développement de la commune étaient supprimées. Il s'agit entre autres des contraintes suivantes :

- Le sous encadrement agro-pastoral ;
- Certaines croyances de la population notamment la sorcellerie et un fatalisme des populations locales ;
- Le sous développement du commerce formel et informel ;
- Un taux élevé de catégories de vulnérables suite à la crise et au SIDA

Supprimer ces contraintes implique une mise sur pied des stratégies et actions adéquates qui tiennent compte des préoccupations de la base : Elus locaux, les populations bénéficiaires, les autorités et services étatiques décentralisés, ONGs, les associations paysannes, les confessions religieuses…

Les stratégies et actions pour développer la commune Cendajuru seront consignées dans un Plan Communal de Développement, lequel plan devra être inscrit dans un Plan de Développement Provincial.

BIBLIOGRAPHIE

1. PNUD : La pauvreté au Burundi : le poids de la disparité 1998.
2. PAS : Cadre stratégique intérimaire de lutte contre la pauvreté au Burundi ; document synthèse sur le diagnostic des conditions de vie et de pauvreté 2001.
3. Ministère de l'action sociale et de la promotion de la femme : Politique sectorielle du Ministère 2002-2004, 2002.
4. ISTEEBU : Information du système d'information statistique sur la population au Burundi.
5. PNUD/PRRSLP : Plan opérationnel intégré de réintégration/réhabilitation des sinistrés et de lutte contre la pauvreté 2006.
6. Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique : Découpage administratif du Burundi 2005.
7. Banque Mondiale : Enquête participative sur la pauvreté au Burundi 1998.
8. Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage : Rapport de réflexion sur le crédit agricole au Burundi 1998.
9. Gouvernement de la République du Burundi : Programme d'urgence 2006.
10. PAS : Evaluation des initiatives à la base 2000.
11. PAS : Evaluation des politiques et plans d'actions du secteur de la santé et des services connexes.
12. MISP/Département de la population : Estimation de la population burundaise par sexe et par groupes d'âge quinquennaux selon les circonscriptions administratives (provinces et communes 2005.
13. ISTEEBU : Base de données pour les indicateurs du développement humain durable 1990-2000, mai 2002.
14. PAS : Evaluation et mise à jour des politiques et plans d'actions sectoriels de réduction de la pauvreté : Volet Agriculture et Développement du monde rural 2000.
15. PAS : Evaluation des politiques et plans d'actions de réinsertion et de réinstallation des sinistrés 2000.
16. PAS : Evaluation et mise à jour des politiques et plans d'actions sectoriels de réduction de la pauvreté : Volet Education et services connexes 2000.
17. PNUD/UNOPS : Monographie de la province de la province du Sud Kivu (RDC) 1998.
18. HCR
19. GTZ : Présentation du Projet « Appui au Programme Burundais de Réinsertion et de Réintégration » APRS.

ANNEXES

Annexe 1

Tableau XII.1 : Situation des écoles primaires dans différentes zones et collines de Cendajuru (2005-2006)

Zone	Nom de l'Ecole	Colline d'implantation	Nombre de salles	Cycle		Effectifs			Nombre d'enseignants			Ratio élèves/classe	Ratio enseignants/ Elèves
				CC	C.Inc.	G	F	T	H	F	T		
Twinkwavu	E.P.Gisoro	Gisoro	6			273	221	494	2	5	7	82	71
	E.P.Misugi	Misugi	3			256	234	490	4	0	4	163	123
	E.P.Twinkwavu	Twinkwavu	12			596	470	1.066	9	5	14	89	76
Cendajuru	E.P.Kiruhura	Kiruhura	6			272	259	531	2	6	8	89	66
	E.P.Cendajuru	Cendajuru	13			407	390	797	4	9	13	61	61
	E.P.Mugongo	Mugongo	5			121	155	276	5	0	5	55	55
Nyamugari	E.P.Gashirwe	Gashirwe	12			377	310	687	8	0	8	57	86
	E.P.Nyamugari	Nyamugari	6			241	223	464	4	2	6	77	77
	E.P.Ruvumu	Nyamugari	6			109	98	207	4	2	6	35	35
Total	**9**		**69**			**2.652**	**2.360**	**5.012**	**42**	**29**	**71**	**73**	**71**

Source : DPE Cankuzo 2006

Annexe 2

Tableau XV.1. : Stratégies et actions à mener

SECTEURS	ATOUTS/POTENTIALITES	CONTRAINTES	STRATEGIES/ACTIONS A MENER
1. Agriculture	- Climat relativement favorable ; - Disponibilité des terres sur les collines ; - Disponibilité de plusieurs marais à aménager ; -Présence d'un centre semencier.	- Déficience de l'encadrement technique ; - Carence marquée des principaux intrants ; - Caractère traditionnel des méthodes de production ; - Absence des infrastructures de transformation, de stockage et de conservation des produits agricoles; - Maladies et diverses attaques des cultures par les insectes - Absence de crédit agricole.	- Recycler les encadreurs techniques ; - Motiver (salaire consistant) et appuyer techniquement (moyen de déplacement) le personnel technique ; - Créer un réseau permanent de distribution des intrants agricoles ; - Réhabiliter le centre semencier ; - Entrevoir l'installation des infrastructures de stockage, de conservation et de transformation dans les zones à hautes productions ; - Implanter une structure d'octroi de crédit
2. Elevage	- Présence des infrastructures zoo-sanitaires ; - Présence de plusieurs agents de développement dans le secteur.	- Prédominance du système d'élevage traditionnel ; - Prédominance des animaux de races locales ; - Diverses maladies animales, - Difficultés dans l'approvisionnement en matériels et produits vétérinaires ; - Délabrement des infrastructures zoo-sanitaires ; - Insuffisance du personnel soignant, - Absence de crédit.	- Introduire des variétés fourragères à haute valeur nutritive ; - Acquérir et introduire des géniteurs améliorés (pratique de l'insémination artificielle) ; - Instaurer un système d'approvisionnement en produits et intrants vétérinaires ; - Réhabiliter les infrastructures zoo-sanitaires ; - Motiver (salaire consistant) et appuyer (moyen de déplacement) le personnel technique ; - Mettre en place un système de crédit pour les éleveurs ; - Développer l'élevage de petits ruminants à cycle court de production.

SECTEURS	ATOUTS/POTENTIALITES	CONTRAINTES	STRATEGIES/ACTIONS A MENER
3. Pisciculture	- Présence des étangs	- Méconnaissance de la gestion et des pratiques piscicoles ; - Délabrement des étangs existants ; - Aménagement des étangs non conformes aux normes techniques ; - Difficultés d'approvisionnement et de transport des alevins ; - Absence de structure d'encadrement ; - Absence de financement.	- Recruter les encadreurs au niveau des communes ; - Formation des encadreurs recrutés ; - Réhabiliter les étangs délabrés.
4. Forêts	- Présence du personnel technique qualifié	- Faible capacité en matière d'aménagement et de gestion des forêts ; - Destruction des boisements par les feux de brousse ; - Manque de financement ; - Abattage anarchique du bois en quête de l'énergie ligneuse ; - Absence des plans de gestion et d'aménagement des forêts.	- Procéder à l'inventaire forestier ; - Développer l'agroforesterie; - Introduire les techniques améliorées de carbonisation ; -Traduire en Kirundi les codes forestiers et de l'environnement ainsi que les textes légaux.

SECTEURS	ATOUTS	CONTRAINTES	STRATEGIES/ACTIONS A MENER
5. Artisanat	- Présence d'une école des métiers.	- Absence d'artisans qualifiés pour assurer des formations sur le tas ; - Absence de marché d'écoulement des produits d'artisanat.	- Renforcer des capacités des associations des artisans ; - Créer les CEM et les équiper.
6. Coopératives et Associations d'auto développement	- Existence d'un tissu associatif oeuvrant dans plusieurs domaines d'activités	- Législation lacunaire ; - Faible niveau d'instructions des membres ; - Mauvaise gestion.	- Elaborer les textes légaux et réglementaires sur le mouvement associatif et les traduire en Kirundi ; - Renforcer les capacités des associés en matières de techniques de gestion et d'organisation des associations/coopératives ; - Multiplier le nombre des coopératives de commercialisation des produits agropastoraux ; - Octroi de crédit.
7. Approvisionnement en eau potable	- Desserte en eau potable non satisfaisante	- Mauvaise gestion de la Régie Communale de l'Eau ; - Ignorance des techniques de captage des cours d'eau ; - Manque d'entretien des infrastructures.	- Etudier et vulgariser des techniques appropriées de la mise en valeur de ressources en eau existantes ; - Redynamiser la RCE.
8. Commerce	- Présence des produits commercialisables	- Détérioration des voies de communication ; - Déficit énergétique dans la commune ; - Accès difficile au crédit ; - Manque d'infrastructures appropriées de stockage, de conservation, de conditionnement, de transformation.	- Réhabiliter les infrastructures de communication ; - Construction des infrastructures de stockage, de conditionnement, de transformation… - Sensibilisation à la création des associations pour la commercialisation ; - Octroi de crédit aux taux d'intérêt acceptable.

SECTEURS	ATOUTS	CONTRAINTES	STRATEGIES/ACTIONS A MENER
9. Santé	- Présence de 2 centres de santé	- Insuffisance d'infrastructures sanitaires et d'équipement ; - Insuffisance du personnel soignant ; - Persistance des maladies endémiques, parasitaires, VIH/SIDA, d'origine hydrique, diarrhéique … - Difficultés dans l'approvisionnement des produits pharmaceutiques ; - Un grand nombre d'accouchements non assistés ; - Manque d'eau courante et électricité dans les infrastructures sanitaires ; - Malnutrition.	- Augmenter le nombre des structures sanitaires ; - Recruter, former le personnel soignant ; - Promouvoir des soins préventifs ; - Organiser les tradithérapeutes et accoucheuses traditionnelles ; - Appuyer et motiver le personnel soignant ; - Sensibiliser les populations à l'hygiène et au changement de diète ; - Intensifier les campagnes de lutte contre le SIDA et les MST.
10. Education	- Présence d'infrastructures scolaires ;	- Insuffisance ou manque d'infrastructures scolaires adéquates ; - Insuffisance d'enseignants qualifiés ; - Insuffisance de manuels scolaires et matériels didactiques ; - Insuffisance des salles de classe, des pupitres ; - Démotivation du personnel ; - Faible pouvoir d'achat des parents.	- Créer de nouvelles écoles dans les communes défavorisées ; - Réhabiliter les établissements scolaires avec implication des collectivités ; - Equiper les établissements scolaires en manuels scolaires et autres matériels didactiques ; - multiplier les écoles techniques et professionnelles ; - Recruter des enseignants qualifiés et en nombre suffisant ; - Sensibiliser les parents pour encourager la scolarisation des filles ; - Intensifier l'alphabétisation.

SECTEURS	ATOUTS	CONTRAINTES	STRATEGIES/ACTIONS
11. Institutions Financières	- Présence COOPEC ; - Circulation de la monnaie suite aux activités commerciales	- Peu d'activités commerciales ; - Faible niveau de revenu de la population ; - Taux d'intérêt prohibitif	- Redynamiser la COOPEC - Réduire les taux d'intérêts
12.Jeunesse	- Présence de plusieurs associations des jeunes ;	- Plusieurs jeunes non scolarisés et déscolarisés ; - Absence des statuts juridiques pour les associations des jeunes ; - Manque de financements pour les projets des associations des jeunes ; - Manque d'encadreurs qualifiés.	- Octroi de crédit pour les associations des jeunes ; - Renforcer les écoles des métiers et des arts ; - Multiplier leur nombre ; - Former en organisation et en gestion les associations ; - Légalisation des statuts des associations.
13. Sport	- Présence d'infrastructures sportives spécifiques aux différentes disciplines ; - Les sportifs regroupés en clubs.	- Les structures de gestion et d'entretien des infrastructures n'existent pas ; - Manque d'équipements ; - Insuffisance et mauvais état des infrastructures de sport ; - Pas de budget pour les sports au niveau de la commune ; - Mauvais état des terrains de jeux ; - Absence de statuts pour certaines associations sportives provinciales et communales.	- Sensibiliser les jeunes à l'entretien des infrastructures ; - Aménager de nouvelles infrastructures dans les collines qui en manquent ; - Recruter des encadreurs qualifiés ; - Implanter des infrastructures de sport dans les collines nécessiteuses.

SECTEURS	ATOUTS	CONTRAINTES	STRATEGIES/ACTIONS A MENER
14. Culture	Présence d'un site touristique : la Croix de Misugi	- Manque d'entretien du site touristique - Manque d'espaces culturels ;	- Entretenir le site touristique ; - Multiplier les espaces culturels à travers les collines ;
15. Justice	- Présence du tribunal de résidence	- Lenteur dans le traitement des dossiers ; - Personnel non qualifié ; - Insuffisance du matériel de bureau ..	- Recruter le personnel qualifié ; - Améliorer les conditions de travail en assurant un salaire consistant au personnel.
16. Habitat	- Présence des matériaux de construction ; - Disponibilité d'espaces libres pour de nouvelles constructions.	- Habitation sans confort ni salubrité ; - Coûts élevés des matériaux importés ; - Faible pouvoir d'achat de la population.	- Promouvoir les associations de la filière habitat ; - Promouvoir l'artisanat pour augmenter le nombre de maçons et de charpentiers
17. Transport et Communication	- Réseau routier	- Délabrement des infrastructures routières ; - Pas de structure de gestion des routes ; - Garages insuffisants ; - Insuffisance de moyens de transport ; - Manque des pièces de rechange et des produits pétroliers.	- Réhabiliter les routes prioritaires ; - Mettre en place des structures de gestion des routes dans la province ; - Construire des garages ; - Octroyer de crédit aux transporteurs pour achat des véhicules et pièces de rechange.

ANNEXES II

ATELIER PROVINCIAL DE VALIDATION DES MONOGRAPHIES COMMUNALES ET PROVINCIALE DE LA PROVINCE CANKUZO
Cankuzo, le 31 août 2006

PROCES VERBAL

L'an deux mille six, le jeudi, trente unième jour du mois d'août, se sont réunis autour du Gouverneur de la province Cankuzo, tous les responsables sectoriels provinciaux dont la liste est en annexe, tous les administrateurs communaux, l'antenne provinciale du Plan à Cankuzo et une équipe du Programme d'Appui à la Gouvernance, Sous Programme Planification Locale, pour procéder à la restitution et à la validation technique des projets de monographies communales et provinciale.

Cette validation est intervenue deux semaines après la remise des documents provisoires aux participants pour lecture et correction.

Une journée de travail regroupant chaque sectoriel provincial et ses agents communaux a précédé la présente session de validation officielle.

Après présentation des corrections, amendements aux textes initiaux et enrichissements apportés par les différents responsables sectoriels et administrateurs, les participants à l'atelier provincial de validation ont adopté le fond et la forme des documents présentés.

Les documents validés sont :

La monographie de la commune Cankuzo
La monographie de la commune Cendajuru
La monographie de la commune Kigamba
La monographie de la commune Gisagara
La monographie de la commune Mishiha
La monographie de la province Cankuzo

Fait à Cankuzo, le 31 août 2006

L'Antenne provinciale du Plan

KANTAZI Bernard

Expert International Coordonnateur du SPPL

Edouard ZAMBITE TEPATONDELE

Le Gouverneur de la Province Cankuzo

Madame KATABARUMWE Régine

Province de Cankuzo
Cabinet du Gouverneur
Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique

LES PARTICIPANTS A L'ATELIER DECONSOLIDATION, VALIDATION DES MONOGRAPHIESCOMMUNALES ET MONOGRAPHIE PROVINCIALE.

PROVINCE CANKUZO.

N°	NOM ET PRENOM	Fonction	Secteur analysé	Signature
1	KATABARUMWE Régine	Gouverneur de la Province	Toutes les monographies	
2	NZEYIMANA J.Baptiste	PTGI	Justice	
3	MURERERE André	DPAE	Agriculture	
4	NZIBONERA Gabriel	Chef Productions animales à la DPAE	Elevage & Pisciculture	
5	SINGAYIMANA Damien	IPF	Forêt	
6	SIMBAKWIRA J.Berchimans	DPE	Education	
7	SENGARAMA Venant	Coordinateur provincial des métiers	Artisanat	
8	KARABUMBA Anatole	Responsable du CDF	Action sociale & Coopérative	
9	NTAHIRAJA Stany	Directeur CoCo de Gisagara	Jeunesse et sport	
10	NSABIMANA Gaspard	Responsable de la REGIDESO	Energie	
11	NIJIMBERE J.Bosco	Responsable des RCE	Approvisionnement en eau	
12	KIMUZANYE Jean	Directeur CoCo Cankuzo	Travail et Emploi	
13	NDENZAKO Abel	Conseiller principal du Gouverneur	Habitat et Démographie	
14	Dr NTIRAMPEBA Protais	Directeur de la DPS	Santé	
15	NTAMAGENDERO Jacques	Inspecteur des finances communales	Commerce, Industrie Institutions financières Transport et Communication tourisme et Hôtellerie	
16	NTIBARUFATA Pascal	ABP Cankuzo	Communication	
17	KANTAZI Bernard	APP	Description phisique	

18	MANISHA Joseph	Carte scolaire de la commune Cankuzo	Education	
19	KWIZERA Oswald	Carte scolaire de la commune Kigamba	Education	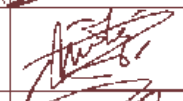
20	NYANDWI Joseph	Carte scolaire de la commune Cendajuru	Education	
21	MASAHO Léonidas	Carte scolaire de la commune Mishiha	Education	
22	HARINDAVYI Jean	Carte scolaire de la commune Gisagara	Education	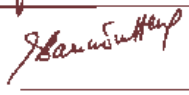
23	NIBONA Jacqueline	Animateur de la commune Cankuzo	Action sociale	
24	RUBURIRA Denis	Animateur de la commune Kigamba	Action sociale	
25	SEBAHENE Denis	Animateur de la commune Cendajuru	Action sociale	
26	NAKINAGANA Balthazar	Animateur de la commune Mishiha	Action sociale	
27	NTIRANYIBAGIRA Daphne	Animateur de la commune GISAGARA	Action sociale	
28	BUSHAHU Déo	Comptable de la Commune Cankuzo	Commerce et services	
29	Pierre NIYONZIMA	de la Commune Comptable de la Commune Kigamba	Commerce et services	
30	NTAMAGENDERO Jacques	Comptable de la Commune Cendajuru	Commerce et services	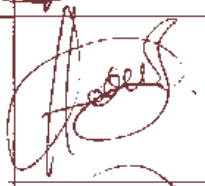
31	NTAHONDERYE Léonce	Comptable de la Commune Mishiha	Commerce et services	

32	NIYONGERE Sivère	Comptable de la Commune Gisagara	Commerce et services	
33	NIYIBIGIRA Désiré	Fontainier de la Commune Cankuzo	Approvisionnement en eau	
34	NIMBESHA Emile	Fontainier de la Commune Kigamba	Approvisionnement en eau	
35	YAHENYE Marc	Fontainier de la Commune Cendajuru	Approvisionnement en eau	
36	MBONIMPA Emmanuel	Fontainiers de la Commune MISHIHA	Approvisionnement en eau	
37	MESAMA Juvénal	Fontainier de la Commune Gisagara	Approvisionnement en eau	
38	NZISABIRA Jean	Vétérinaire de la Commune de Cankuzo	Elevage et Pisciculture	
39	MUTEGA Pierre	Vétérinaire de la Commune de Kigamba	Elevage et Pisciculture	
40	BUNGUKA Oswald	Vétérinaire de la Commune de Cendajuru	Elevage et Pisciculture	
41	NIYONIZIGIYE Damas	Vétérinaire de la Commune de Mishiha	Elevage et Pisciculture	
42	KARISABIYE Déo	Vétérinaire de la Commune de Gisagara	Elevage et Pisciculture	
43	NZEYIMANA Anthère	Forestier de la Commune Cankuzo	Forêts	
44	NZEYIMANA Epitace	Forestier de la Commune Kigamba	Forêts	
45	NTAGASIGAYE Aloys	Forestier de la Commune Cendajuru	Forêts	
46	HABIYAMBERE Samuel	Forestier de la Commune Mishiha	Forêts	

47	SEZOYA Raphaël	Forestier de la Commune Gisagara	Forêts	
48	KIBWIGIRI Melchiol	Agronome de la Commune Cankuzo	Agriculture	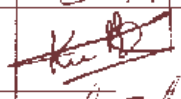
49	NKUNZIMANA Anatole	Agronome de la commune Kigamba	Agriculture	
50	SHABANI Saïd	Agronome de la Commune Cendajuru	Agriculture	
51	ZEYIMANA Déo	Agronome de la commune Mishiha	Agriculture	
52	SELEMANI Ali	Agronome de la Commune Gisagara	Agriculture	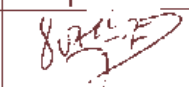
53	NAHISHAKIYE Joseph	Secteur de santé de la commune Cankuzo	Santé	
54	NDUHIRA Athanase	Secteur de santé de la commune Cankuzo	Santé	
55	NKUNDWANAKE Emmanuel	Président du Tribunal de Résidence de la Commune Cankuzo	Justice	
56	MANIRAMBONA Sylvère	Président du Tribunal de Résidence de la Commune Kigamba	Justice	
57	NDUWIMANA Erneste	Président du Tribunal de Résidence de la Commune Cendajuru	Justice	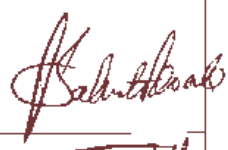
58	BUSHAHU Sébastien	Président du Tribunal de Résidence de la Commune Mishiha	Justice	

59	NDUWAYO Emmanuel	Président du Tribunal de Résidence de la Commune Gisagara	Justice	
60	NIJEBARIKO Antoinette	Administrateur de la Commune Cankuzo	Monographie communale Cankuzo	
61	KANUMA Stany	Administrateur de la Commune Kigamba	Monographie communale Kigamba	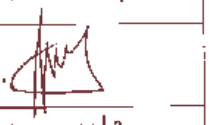
62	NDOMVYI Stany	Administrateur de la Commune Cendajuru	Monographie communale Cendajuru	
63	NDEREYINDEMYI Léonie	Administrateur de la Commune Mishiha	Monographie communale Mishiha	
64	MUGANDE Nicaise	Administrateur de la Commune Gisagara	Monographie communale Gisagara	
65	IRANKUNDA Gaudence	Secrétaire - Archiviste	Facilitation	
66	HABONAYO Ernest	APP Mwaro	Facilitation	
67	NDAYISHIMIYE Bonaventure	APP Ruyigi	Facilitation	